

## RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

### Transports, Déplacements et Accessibilité

#### ■ Séance du 13 Décembre 2018

8983

#### ■ Présentation du rapport d'activité 2017 du délégataire de service public pour les parcs de stationnement de Gaulle et Jean-Jaurès à Marseille

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce la compétence concernant la réalisation et la gestion des aires et parcs de stationnement.

Par délibération 02/749/DSC du 16 décembre 2002 de la Ville de Marseille et FAG 16/356/CC du 20 décembre 2002 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, les parcs de stationnement Charles De Gaulle et Jean Jaurès ont été transférés à Marseille Provence Métropole. La Sogeparc devenue Vinci Park depuis juillet 2006, puis Indigo depuis 2015, est délégataire de ces parkings souterrains pour une durée de 50 ans. Son contrat s'achèvera le 15 décembre 2043.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

---

**Ville de MARSEILLE**

**Parcs de stationnement**

**Charles de Gaulle  
&  
Jean Jaurès**

**Compte rendu d'activité 2017**

---

Indigo Infra France

Siège Social : 4 Place de la Pyramide – Imm. Ile de France Bt A – 92800 PUTEAUX LA DEFENSE – N° AZUR : 0810 26 3000

Direction Régionale : Noilly Paradis – 146 rue Paradis – 13006 MARSEILLE - ☎ 04 91 37 34 34 - 📠 04 91 37 34 30

**INDIGO**

Reçu au Contrôle de légalité le 08 janvier 2019

# Sommaire

- 1. Cadre général de la Délégation de Service Public**
  - 1.1. Caractéristiques principales du contrat de délégation
  - 1.2. Faits marquants de l'exercice
  - 1.3. Technique
  
- 2. Compte rendu technique et financier**
  - 2.1. Politique tarifaire et évolutions
  - 2.2. Détails sur la formation du chiffre d'affaires
  - 2.3. Autres recettes d'exploitation
  - 2.4. Ressources humaines
  
- 3. Suivi du patrimoine**
  - 3.1. Inventaire et situation patrimoniale du service délégué
  - 3.2. Variations du patrimoine
  - 3.3. Travaux de l'exercice
  - 3.4. Prévisions d'investissement et des dépenses de renouvellement
  - 3.5. Durée d'amortissement des biens et immobilisations
  
- 4. Economie de la délégation**
  - 4.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation
    - 4.1.1 Compte d'exploitation
    - 4.1.2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits
  - 4.2. Engagement à incidences financières
  - 4.3. Relations financières avec le délégant
  
- 5. Données prévisionnelles**
  - 5.1. Réalisé N / Budgété N
  - 5.2. Budgété N+1 / Réalisé N
  
- 6. Qualité du service**
  - 6.1. Indicateurs de qualité
  - 6.2. Mesures d'amélioration proposées par le délégataire
  - 6.3. Prestations techniques
  - 6.4. Prestations commerciales
  
- 7. Annexes**

Le présent rapport d'activité a été élaboré en vertu des dispositions prévues dans la loi n° 95-127 du 8 Février 1995 complétée par le décret n° 2005-236 daté du 14 mars 2005.

Il correspond également aux rapports techniques et financiers prévus dans les termes de la convention de concession.

Les comptes détaillés retraçant la totalité des opérations relatives à l'exécution de la délégation du service public sont inclus dans le présent rapport.

---

## 1. Cadre général de la Délégation de service Public

### 1-1 Caractéristiques principales du contrat de délégation

Les parcs de stationnement **Charles de Gaulle** et **Jean Jaurès** de MARSEILLE sont exploités par la Société Indigo Infra France dans le cadre d'un contrat de concession, qui s'achève le 15 décembre 2043.

Localement, l'exploitation est assurée par la société Indigo Park et placée sous la responsabilité de Bruno DELANOY et Jean-Yves VATINEL, responsables de district.

La capacité totale du parc Charles de Gaulle est de 520 emplacements, répartis sur 6 niveaux en sous-sol. L'entrée et la sortie du parc sont situées dans la rue Pythéas, le bureau d'accueil est situé à la sortie du parc au niveau -1.

La capacité totale du parc Jean Jaurès est de 500 emplacements, répartis sur 4 niveaux en sous-sol.

Les deux parcs sont accessibles 24h/24, un Centre Régional de Télé-opération prenant le relais de l'exploitant, notamment la nuit, en cas de nécessité d'intervention.

L'entretien technique des différents équipements de péage ou de sécurité est effectué par des entreprises spécialisées qui offrent les garanties requises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

L'entretien courant est réalisé par le service technique interne à Indigo ou un prestataire spécialisé (ventilation, circuits électriques) selon la nature de l'intervention.

Le nettoyage de l'ouvrage est réalisé par notre propre personnel ; le lavage complet des sols est effectué quatre fois par an.

Le contrôle annuel des installations électriques a été réalisé par l'organisme QUALICONSULT.

**La Sous-Commission Départementale de Sécurité a délivré un avis favorable à la poursuite de l'exploitation du parc Jean-Jaurès, suite à la visite du 17 novembre 2016.**

**Elle a également donné un avis favorable à l'exploitation du parc Charles De Gaulle suite à la visite effectuée le 19 janvier 2017, à l'exception de la réception de l'éclairage de sécurité qui a reçu un avis défavorable.**

La Direction Régionale, basée à MARSEILLE assure, avec l'assistance d'Éric LECHAT, Directeur de secteur, chargé des Bouches-du-Rhône :

- le suivi et le contrôle de l'exploitation,
- les relations avec l'autorité délégante,
- la gestion administrative et financière de l'exploitation.

## 1-2 Faits marquants de l'exercice

### a- Charles de Gaulle

#### 1<sup>er</sup> trimestre

La fréquentation horaire payante enregistrée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 est en hausse par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année précédente. Le nombre d'abonnements a diminué de plus de 7% au cours de ce trimestre. Avec +10%, la fréquentation horaire du mois de février 2017 a connu la plus forte progression de ces 3 mois. Les travaux de la rue Paradis semblent diriger les usagers vers le parking. Nous souffrons toujours de la tolérance du stationnement anarchique devant l'entrée du parking, rue Pythéas.

#### 2<sup>ème</sup> trimestre

La fréquentation horaire payante enregistrée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017 est en hausse de + 7% par rapport à la même période de l'année N-1. Les travaux de la rue Paradis limitent le nombre de places en voirie (payantes ou sauvages) et bénéficient au parking malgré les difficultés de circulation. Le nombre d'abonnements est en recul de -4,7% au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre. La trémie d'entrée du parking a été bardée avec un panneau XXL qui affiche plus lisiblement l'entrée du parking, et qui embellit les murs de la trémie.

#### 3<sup>ème</sup> trimestre

La fréquentation horaire payante enregistrée au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 est en hausse de +13% par rapport à la même période de l'année N-1. Depuis le début de l'année, le trafic horaire a progressé de 8,6% et le CA a progressé de 6,4%. Le nombre d'abonnements est en recul de -5% depuis le début de l'année, avec 353 abonnés au 30/09/2017 contre 365 à fin septembre 2016. En cumulé, le CA du parking progresse de 3,3% à fin septembre 2017.

#### 4<sup>ème</sup> trimestre

La fréquentation horaire payante enregistrée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre est alignée sur la progression annuelle 2017 : +6,55% / 2016 ; avec beaucoup de monde lors du Black Friday (nov. 2017) puis les week-ends de décembre. Le CA horaire 2017 progresse moins vite, de 5,65% : c'est la durée moyenne en baisse qui explique cette tendance, les tarifs n'ayant pas évolué en 2016 ni 2017. Par contre le nombre d'abonnements a baissé de presque 3% au cours de l'année, avec un CA en baisse de 2,1%. En cumulé, le CA global du parking progresse de 3,3% à fin 2017.

### b- Jean Jaurès

#### 1<sup>er</sup> trimestre

1<sup>er</sup> trimestre morose pour le parking de la Plaine, les travaux ne sont pas terminés et l'ambiance est électrique car la réhabilitation de la place Jean Jaurès ne fait pas que des heureux. -9% de baisse en fréquentation horaire et plus de -10 % en abonnements.

## 2<sup>ème</sup> trimestre

2<sup>ème</sup> trimestre toujours morose pour le parking de la plaine avec une baisse du trafic horaire de 3,5% et une baisse du nombre d'abonnés de 14% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016.

Le CA global du parking est en retrait de 9,7% par rapport aux 6 premiers mois de l'année 2016.

Les riverains sont mobilisés contre le projet de réhabilitation de la place ; nous subissons beaucoup d'incivilités et de dégradations sur ce trimestre, à chaque fois nous avons effectué un dépôt de plainte, mais sans que cela traite le problème

## 3<sup>ème</sup> trimestre

3<sup>ème</sup> trimestre synonyme de redémarrage à Jean-Jaurès. Le trafic horaire a progressé de 1,2% en juillet, a baissé de 2,3% en août et a gagné 11,2% en septembre 2017. Le nombre d'abonnés s'établit à 466 en septembre 2017 contre 504 en septembre 2016.

Le CA global du parking est en retrait de 8,2% par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2016. Cette tendance devrait s'inverser d'ici à la fin de l'année 2017, car pour rappel un déficit de débit de ventilation nous a contraints à neutraliser 114 places de stationnement à partir d'octobre 2016 dans le parking.

Le CA global du parking est en baisse de 8,2% à fin septembre 2017.

## 4<sup>ème</sup> trimestre

Suite à une mesure de débit d'extraction non conforme, nous avons neutralisé 114 places de stationnement de septembre 2016 à décembre 2016, puis reexploité progressivement jusqu'en mars 2017, ce qui avait profondément impacté la fréquentation et les recettes du parking. Lors de la réouverture en totalité du parking en mars 2017, il a fallu quelques mois pour que le trafic reprenne et que le parking se remplisse de nouveau. Par comparaison, l'année 2017 se termine donc avec une fréquentation en hausse de près de 11% et un CA horaire en hausse de 7.6%.

Par contre, le nombre d'abonnements reste en-deçà des résultats de 2016 de près de 10% : les abonnés qui avaient suspendu leur abonnement fin 2016 n'ont pas renouvelé ; beaucoup trouvent des solutions de stationnement sauvage autour de la place Jean-Jaurès, et profitent du flou lié au démarrage des travaux de réaménagement de la place. Au global, le CA du parking est en baisse de 2,3% en 2017.



## PROGRAMME QUALITE : AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE DES PARKINGS INDIGO

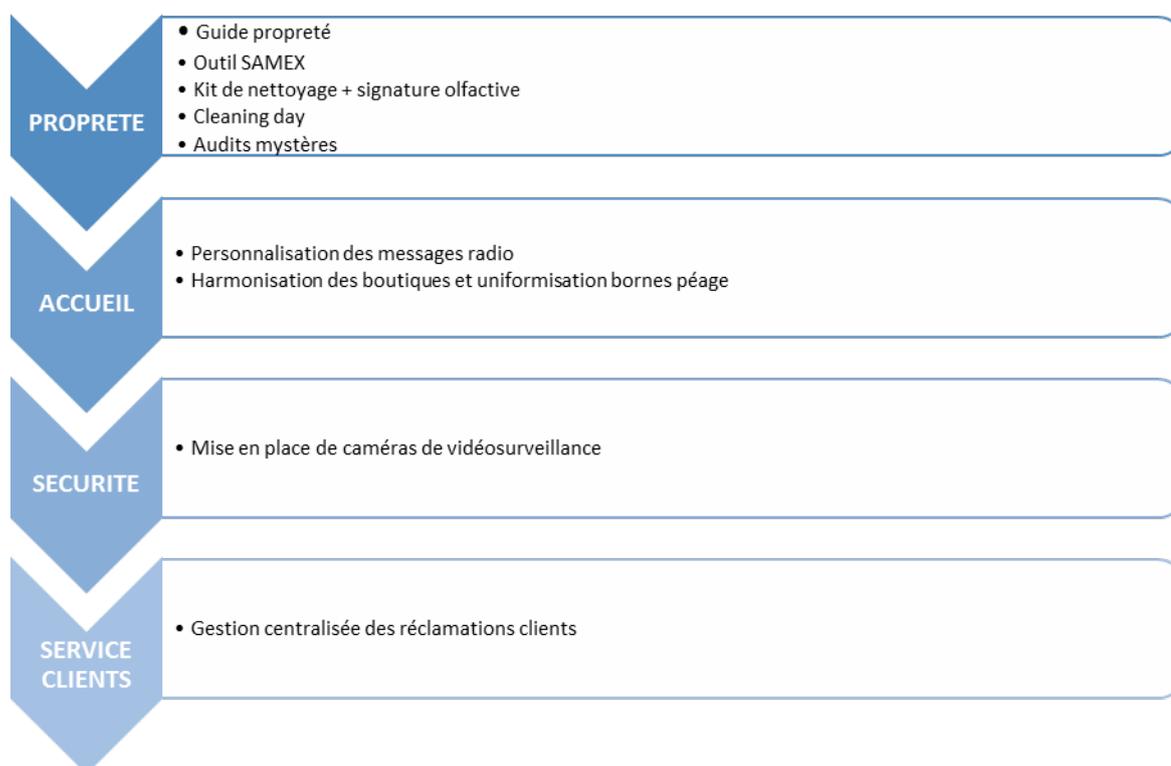
- ⇒ PROPETE
- ⇒ QUALITE DE L'ACCUEIL
- ⇒ SECURITE
- ⇒ RELATION CLIENTS

En changeant de nom fin 2015, VINCI Park devenu Indigo a perdu la notoriété de l'ancienne marque et enregistré davantage de réclamations relatives à la propreté et au fonctionnement des équipements notamment, sans pour autant que le service se soit dégradé. Cette hausse des réclamations est aussi liée à l'ouverture multi-canal de la communication avec nos clients (web, application smartphone, Boutiques, numéro Azur, etc.) et à l'enregistrement systématique des réclamations.

Au cours de l'année 2016, Indigo a repensé en profondeur son programme Qualité, afin de mettre en place des outils et des processus qui permettent d'améliorer considérablement la qualité de ses services dès 2017.

En 2017, nous avons déployé la totalité de ce nouveau processus et mesuré son impact à travers les visites mystère.

Les piliers de la démarche sur les 4 thèmes que nous avons mis en application sont les suivants.



## CAMPAGNES D’AFFICHAGE

Pour accompagner le changement de la marque et retrouver la notoriété de l’ancienne marque, nous avons déployé en 2017 une nouvelle campagne d’affichage dans les parkings Indigo, suite à une première campagne en octobre 2016.

Cette campagne, plus légère et décalée et moins institutionnelle, réaffirme notre engagement à garantir la sécurité, le confort, la propreté, et à innover.



**NOUS GARDONS L'ŒIL OUVERT, SAUF QUAND VOUS TESTEZ LES SUSPENSIONS.**

 Avec notre système de vidéo surveillance 24h/24, votre véhicule est en sécurité.

**INDIGO**  
PLACE AU FUTUR



**NOUS VOUS ACCUEILLONS AVEC LE SOURIRE, QUELLE QUE SOIT VOTRE HUMEUR.**

 Nos conseillers sont à votre disposition dans nos boutiques Indigo.

**INDIGO**  
PLACE AU FUTUR



**NOUS TENDONS L'OREILLE, MEME SI VOUS CHANTEZ FAUX.**

 Avec l'assistance 24/24h, nos agents sont là pour vous aider à n'importe quel moment.

**INDIGO**  
PLACE AU FUTUR



**NOUS NETTOYONS TOUT LE PARKING, SAUF L'INTERIEUR DE VOS VITRES**

 Avec des nettoyages réguliers, nous sommes mobilisés pour que nos parkings restent agréables.

**INDIGO**  
PLACE AU FUTUR

## DEPLOIEMENT D'OPNGO



Jessica Marseillais  
Il y a 13 h.

Le 15 février 2017, OpnGo est mis en service dans tous les parkings Indigo de la Ville de Marseille (sauf Terrasses du Port et Quai d'Arenc).

Ce nouveau service permet aux automobilistes de réserver et payer à l'avance leur stationnement horaire, de souscrire un abonnement et de profiter de la technologie de lecture de plaque pour un accès encore plus rapide dans les parkings.

L'installation de carrés lumineux adossés aux drapeaux d'entrée des parkings met en valeur ce nouveau service. Tous les drapeaux ont été rénovés à cette occasion, avec l'installation de carrés lumineux pour le télépéage.

Le taux de pénétration parmi les moyens de paiement disponibles a augmenté tout au long de l'année 2017.



NE CHERCHEZ PLUS  
TÉLÉCHARGEZ  
**OPnGO.**

 **AB-123-CD**  
**NE PRENEZ PLUS DE TICKET**

  
**NE PASSEZ PLUS À LA CAISSE**

  
**ÉCONOMISEZ**

**OPnGO** LE PARKING A TROUVÉ SON APPLI

🍏 Téléchargez dans l'App Store

📱 Téléchargez sur Google Play

## NOTATION EXTRA-FINANCIERE D'INDIGO PAR VIGEO

Les parties prenantes des grandes entreprises, cotées ou non, sont de plus en plus sensibles aux engagements sociaux, sociétaux et environnementaux de ces dernières. De nombreux investisseurs s'engagent dorénavant dans l'Investissement Socialement Responsable (adopté par l'ONU en 2006).

Des agences indépendantes de notation extra-financière évaluent les grandes entreprises sur:

- leur attitude face à l'environnement,
- leur respect des valeurs sociales,
- leur engagement sociétal,
- leur modèle de gouvernance.

Après une note de 50/100 obtenue début 2017, notre nouvelle notation extra-financière, établie par VIGEO EIRIS est en progrès sensible (note de 61/100), positionnant désormais Indigo à la 1<sup>ère</sup> place au sein du compartiment « Business Support Services Europe » (sur 54 entreprises).



Rating date: February 2018

### Infra Park S.A.S

Sector: Business Support Services Europe



#### 6 DOMAINS PERFORMANCE



\*Ratings outline companies' benchmarked data

#### ANALYST FOCUS

TOPIC	
Responsiveness	The Company provided enough details on its activities positively impacting

## 2. Compte rendu technique et financier

### 2-1 Politique tarifaire et évolutions

#### a – Tarifs 2016 Parc Charles de Gaulle

Tranche de		8h-20h		20h-8h	
		Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn	à 15mn	0,00 €	1,10 €	0,00 €	0,50 €
16mn	à 30mn	0,80 €	1,90 €	0,50 €	1,00 €
31mn	à 45mn	0,70 €	2,60 €	0,40 €	1,40 €
46mn	à 1h	0,40 €	3,00 €	0,40 €	1,80 €
1h01	à 1h15	2,20 €	5,20 €	0,40 €	2,20 €
1h16	à 1h30	0,50 €	5,70 €	0,40 €	2,60 €
1h31	à 1h45	0,30 €	6,00 €	0,40 €	3,00 €
1h46	à 2h	0,20 €	6,20 €	0,40 €	3,40 €
2h01	à 2h15	1,40 €	7,60 €	0,20 €	3,60 €
2h16	à 2h30	0,60 €	8,20 €	0,20 €	3,80 €
2h31	à 2h45	0,50 €	8,70 €	0,20 €	4,00 €
2h46	à 3h	0,50 €	9,20 €	0,20 €	4,20 €
3h01	à 3h15	1,80 €	11,00 €	0,20 €	4,40 €
3h16	à 3h30	0,80 €	11,80 €	0,20 €	4,60 €
3h31	à 3h45	0,40 €	12,20 €	0,20 €	4,80 €
3h46	à 4h	0,30 €	12,50 €	0,20 €	5,00 €
4h01	à 4h15	1,20 €	13,70 €	0,20 €	5,20 €
4h16	à 4h30	0,60 €	14,30 €	0,20 €	5,40 €
4h31	à 4h45	0,60 €	14,90 €	0,20 €	5,60 €
4h46	à 5h	0,40 €	15,30 €	0,20 €	5,80 €
5h01	à 5h15	0,60 €	15,90 €	0,10 €	5,90 €
5h16	à 5h30	0,60 €	16,50 €	0,10 €	6,00 €
5h31	à 5h45	0,60 €	17,10 €	0,10 €	6,10 €
5h46	à 6h	0,60 €	17,70 €	0,10 €	6,20 €
6h01	à 6h15	0,60 €	18,30 €	0,10 €	6,30 €
6h16	à 6h30	0,60 €	18,90 €	0,10 €	6,40 €
6h31	à 6h45	0,60 €	19,50 €	0,10 €	6,50 €
6h46	à 7h	0,60 €	20,10 €	0,10 €	6,60 €
7h01	à 7h15	0,40 €	20,50 €	0,10 €	6,70 €
7h16	à 7h30	0,40 €	20,90 €	0,10 €	6,80 €
7h31	à 7h45	0,40 €	21,30 €	0,10 €	6,90 €
7h46	à 8h	0,40 €	21,70 €	0,10 €	7,00 €
8h01	à 8h15	0,40 €	22,10 €	0,10 €	7,10 €
8h16	à 8h30	0,40 €	22,50 €	0,10 €	7,20 €
8h31	à 8h45	0,30 €	22,80 €	0,10 €	7,30 €
8h46	à 9h	0,30 €	23,10 €	0,10 €	7,40 €
9h01	à 9h15	0,10 €	23,20 €	0,10 €	7,50 €
9h16	à 9h30	0,10 €	23,30 €	0,10 €	7,60 €
9h31	à 9h45	0,10 €	23,40 €	0,10 €	7,70 €
9h46	à 10h	0,10 €	23,50 €	0,10 €	7,80 €
10h01	à 10h15	0,10 €	23,60 €	0,00 €	7,80 €
10h16	à 10h30	0,10 €	23,70 €	0,00 €	7,80 €
10h31	à 10h45	0,10 €	23,80 €	0,00 €	7,80 €
10h46	à 11h	0,10 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
11h01	à 11h15	0,00 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
11h16	à 11h30	0,00 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
11h31	à 11h45	0,00 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
11h46	à 12h	0,00 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
Tarif max pour 24h			31,70 €		

# PARKING

## CHARLES DE GAULLE

Vous trouverez ci-dessous les principales [offres de stationnement](#) disponibles dans ce parking (ensemble des offres disponibles à la Boutique Indigo située au parking Bourse).

Offre	ABONNEMENT			Paiement par CB récurrent (3 mois d'engagement)
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	206,00 €	609,00 €	2 088,00 €	<b>177,00 €</b>
Abonnement place réservée	-	690,00 €	2 460,00 €	<b>210,00 €</b>
Abonnement nuit + WE	-	284,00 €	970,00 €	<b>82,00 €</b>
Abonnement petit véhicule (-3 m)	-	372,00 €	1 295,00 €	<b>114,00 €</b>
Abonnement moto 24/24 - 7/7	72,00 €	206,00 €	798,00 €	<b>68,00 €</b>

Offre	FORFAIT
Forfait 7 jours	90,00 €
Forfait 14 jours	156,00 €



Services inclus : reconnaissance de votre plaque d'immatriculation, renouvellement des abonnements sur internet

Capacité du parc : 528 places de stationnement sur 5 niveaux

**INDIGO**

Reçu au Contrôle de légalité le 08 janvier 2019

# PARKING

## JEAN JAURÈS

Vous trouverez ci-dessous les principales [offres de stationnement](#) disponibles dans ce parking (ensemble des offres disponibles à la Boutique Indigo située au parking Castellane).

Offre	ABONNEMENT			Paiement par CB récurrent (3 mois d'engagement)
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	140,00 €	410,00 €	1 350,00 €	<b>113,50 €</b>
Abonnement place réservée utilitaire	-	-	1 530,00 €	<b>131,00 €</b>
Abonnement moto 24/24 - 7/7	72,00 €	207,00 €	780,00 €	<b>66,00 €</b>

Offre	FORFAIT
Forfait 7 jours	84,00 €
Forfait 14 jours	140,00 €



Services inclus : reconnaissance de votre plaque d'immatriculation, renouvellement des abonnements sur internet

Capacité du parc : 499 places de stationnement sur 5 niveaux

A - TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

**Véhicules <190m**

Tranche de	Jour 08h-24h		Nuit 24h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	1,00 €	1,00 €	0,50 €	0,50 €
16mn à 30mn	0,80 €	1,80 €	0,50 €	1,00 €
31mn à 45mn	0,40 €	2,20 €	0,50 €	1,50 €
46mn à 1h	0,30 €	2,50 €	0,50 €	2,00 €
1h01 à 1h15	1,40 €	3,90 €	0,40 €	2,40 €
1h16 à 1h30	0,90 €	4,80 €	0,40 €	2,80 €
1h31 à 1h45	0,30 €	5,10 €	0,40 €	3,20 €
1h46 à 2h	0,20 €	5,30 €	0,40 €	3,60 €
2h01 à 2h15	1,20 €	6,50 €	0,30 €	3,90 €
2h16 à 2h30	0,60 €	7,10 €	0,30 €	4,20 €
2h31 à 2h45	0,60 €	7,70 €	0,30 €	4,50 €
2h46 à 3h	0,20 €	7,90 €	0,30 €	4,80 €
3h01 à 3h15	1,60 €	9,50 €	0,30 €	5,10 €
3h16 à 3h30	0,40 €	9,90 €	0,30 €	5,40 €
3h31 à 3h45	0,40 €	10,30 €	0,30 €	5,70 €
3h46 à 4h	0,20 €	10,50 €	0,30 €	6,00 €
4h01 à 4h15	0,80 €	11,30 €	0,30 €	6,30 €
4h16 à 4h30	0,40 €	11,70 €	0,30 €	6,60 €
4h31 à 4h45	0,40 €	12,10 €	0,30 €	6,90 €
4h46 à 5h	0,40 €	12,50 €	0,30 €	7,20 €
5h01 à 5h15	0,40 €	12,90 €	0,10 €	7,30 €
5h16 à 5h30	0,40 €	13,30 €	0,10 €	7,40 €
5h31 à 5h45	0,40 €	13,70 €	0,10 €	7,50 €
5h46 à 6h	0,40 €	14,10 €	0,10 €	7,60 €
6h01 à 6h15	0,30 €	14,40 €	0,10 €	7,70 €
6h16 à 6h30	0,30 €	14,70 €	0,10 €	7,80 €
6h31 à 6h45	0,30 €	15,00 €	0,10 €	7,90 €
6h46 à 7h	0,30 €	15,30 €	0,10 €	8,00 €
7h01 à 7h15	0,30 €	15,60 €	0,10 €	8,10 €
7h16 à 7h30	0,30 €	15,90 €	0,10 €	8,20 €
7h31 à 7h45	0,30 €	16,20 €	0,10 €	8,30 €
7h46 à 8h	0,30 €	16,50 €	0,10 €	8,40 €
8h01 à 8h15	0,20 €	16,70 €		
8h16 à 8h30	0,20 €	16,90 €		
8h31 à 8h45	0,20 €	17,10 €		
8h46 à 9h	0,20 €	17,30 €		
9h01 à 9h15	0,20 €	17,50 €		
9h16 à 9h30	0,20 €	17,70 €		
9h31 à 9h45	0,20 €	17,90 €		
9h46 à 10h	0,20 €	18,10 €		
10h01 à 10h15	0,20 €	18,30 €		
10h16 à 10h30	0,20 €	18,50 €		
10h31 à 10h45	0,20 €	18,70 €		
10h46 à 11h	0,20 €	18,90 €		
11h01 à 11h15	0,10 €	19,00 €		
11h16 à 11h30	0,10 €	19,10 €		
11h31 à 11h45	0,10 €	19,20 €		
11h46 à 12h	0,10 €	19,30 €		
12h01 à 13h	0,10 €	19,40 €		
13h01 à 14h	0,10 €	19,50 €		
14h01 à 15h	0,10 €	19,60 €		
15h01 à 16h	0,10 €	19,70 €		

Tarif Journée 28,10 €  
Ticket perdu/J LPM

**Véhicules hors gabarit**

Tranche de	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	1,30 €	1,30 €
16mn à 30mn	1,00 €	2,30 €
31mn à 45mn	0,50 €	2,80 €
46mn à 1h	0,30 €	3,10 €
1h01 à 1h15	1,80 €	4,90 €
1h16 à 1h30	1,10 €	6,00 €
1h31 à 1h45	0,40 €	6,40 €
1h46 à 2h	0,30 €	6,70 €
2h01 à 2h15	1,40 €	8,10 €
2h16 à 2h30	0,80 €	8,90 €
2h31 à 2h45	0,70 €	9,60 €
2h46 à 3h	0,30 €	9,90 €
3h01 à 3h15	2,00 €	11,90 €
3h16 à 3h30	0,50 €	12,40 €
3h31 à 3h45	0,50 €	12,90 €
3h46 à 4h	0,20 €	13,10 €
4h01 à 4h15	1,00 €	14,10 €
4h16 à 4h30	0,50 €	14,60 €
4h31 à 4h45	0,50 €	15,10 €
4h46 à 5h	0,60 €	15,70 €
5h01 à 5h15	0,40 €	16,10 €
5h16 à 5h30	0,50 €	16,60 €
5h31 à 5h45	0,50 €	17,10 €
5h46 à 6h	0,50 €	17,60 €
6h01 à 6h15	0,40 €	18,00 €
6h16 à 6h30	0,40 €	18,40 €
6h31 à 6h45	0,40 €	18,80 €
6h46 à 7h	0,30 €	19,10 €
7h01 à 7h15	0,40 €	19,50 €
7h16 à 7h30	0,40 €	19,90 €
7h31 à 7h45	0,40 €	20,30 €
7h46 à 8h	0,40 €	20,70 €
8h01 à 8h15	0,20 €	20,90 €
8h16 à 8h30	0,30 €	21,20 €
8h31 à 8h45	0,20 €	21,40 €
8h46 à 9h	0,30 €	21,70 €
9h01 à 9h15	0,20 €	21,90 €
9h16 à 9h30	0,20 €	22,10 €
9h31 à 9h45	0,30 €	22,40 €
9h46 à 10h	0,20 €	22,60 €
10h01 à 10h15	0,30 €	22,90 €
10h16 à 10h30	0,20 €	23,10 €
10h31 à 10h45	0,30 €	23,40 €
10h46 à 11h	0,20 €	23,60 €
11h01 à 11h15	0,20 €	23,80 €
11h16 à 11h30	0,10 €	23,90 €
11h31 à 11h45	0,10 €	24,00 €
11h46 à 12h	0,10 €	24,10 €
12h01 à 13h	0,20 €	24,30 €
13h01 à 14h	0,10 €	24,40 €
14h01 à 15h	0,10 €	24,50 €
15h01 à 16h	0,10 €	24,60 €
16h01 à 17h	1,40 €	26,00 €
17h01 à 18h	1,30 €	27,30 €
18h01 à 19h	1,30 €	28,60 €
19h01 à 20h	1,30 €	29,90 €
20h01 à 21h	1,30 €	31,20 €
21h01 à 22h	1,30 €	32,50 €
22h01 à 23h	1,30 €	33,80 €
23h01 à 24h	1,30 €	35,10 €

Tarif Journée 35,10 €  
Ticket perdu/J LPM



## e – Tarifs Plafonds

### TARIFS CONTRACTUELS CHARLES DE GAULLE -JEAN JAURES

Abonnements	6,55957			1,79136	
	tarif TTC (*) base francs	tarif TTC (*) converti euros	tarif HT base euros	tarif TTC(**) base euros	tarif TTC (**) indexé
mensuel	900,00	137,20	115,69	164,64	294,94
trimestriel	2600,00	396,37	334,21	475,64	852,04
annuel	10200,00	1554,98	1311,11	1865,98	3342,63
mensuel camionnettes Jaurès (*)	200,00	30,49	25,71	36,59	65,54

(\*) 3 matinées/semaine

(\*) TVA à 18,6% en juillet 1991

(\*\*) passage de la TVA à 19,6% en 2003

## f – Formule d'indexation Parcs Charles de Gaulle / Jean Jaurès



### METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

Détermination du coefficient d'indexation des tarifs :

Marseille DE GAULLE - JEAN-JAURES  
Marseille PREFECTURE - CASTELLANE

### TARIFS ANNEE : 2017

#### nouvelle formule :

$$K = 0,60 ( S / So ) + 0,10 ( 045 / Elo ) + 0,15 ( EBIQ00 / EBIQ00o ) + 0,15 ( C / Co )$$

<b>So =</b>	111,80	<b>indice S :</b> Indice trimestriel des Salaires horaires de base de l'ensemble des ouvriers ( secteur non agricoles ) - ( référence INSEE : 1567407 )
<b>S =</b>	114,00	indice connu au 1er janvier 2015 ( 4ème trimestre 2014 ) valeur de l'indice 2ème trimestre 2016
<b>Elo =</b>	176,06	<b>indice 045E :</b> indice mensuel Electricité, gaz et autres combustibles ( ensemble des ménages )
<b>045 =</b>	170,37	indice connu au 1er janvier 2015 ( novembre 2014 : date de parution 11/12/14 )
	98,42	valeur de l'indice en septembre 2016 ( date de parution : 12-10-16 ) coefficient de raccordement (045E) <b>1,7310</b>
<b>EBIQ00o =</b>	107,40	<b>indice EBIQ00 :</b> Indice mensuel Energie, biens intermédiaires et biens d'investissements
<b>EBIQ00 =</b>	103,70	indice connu au 1er janvier 2015 ( novembre 2014 : date de parution 29/12/14 )
<b>base 100-2010</b>		valeur septembre 2016 ( parution 28/10/16 )
<b>Co =</b>	1627,00	<b>indice C ( INS ) :</b> Indice trimestriel INSEE du coût de la construction
<b>C =</b>	1622,00	indice connu au 1er janvier 2015 ( 3ème trimestre 2014 : date de parution 20/12/14 ) valeur de l'indice au 2ème trimestre 2016 ( date de parution : 21/09/16 )
<b>calcul :</b>		
0,60	0,61181	1,01968
0,10	0,09677	0,96765
0,15	0,14483	0,96555
0,15	0,14954	0,99693
<b>K ( 2017 )</b>	<b>=</b>	<b>1,00294</b>

## 2-2 Détails sur la formation du chiffre d'affaires

### a- Parc Charles de Gaulle cf. Annexe 5-a

Le chiffre d'affaires du parc Charles de Gaulle est composé à 75% par les produits de la fréquentation horaire, et sa part a encore augmenté en 2017. Les recettes d'abonnement ont baissé de 2,1% en 2017, ce qui a libéré de la place et permis également de développer le trafic horaire en répondant à la demande croissante.

En 2016, la fréquentation horaire avait reculé légèrement (-1,3%). Cette fréquentation est repartie en 2017 grâce aux travaux de réaménagement de la rue Paradis : pendant la phase travaux, grâce à la neutralisation des places de stationnement payant ; et après les travaux grâce à l'attrait nouveau de cette rue commerçante. L'empêchement du stationnement en double-file qui était de coutume avant les travaux, et la meilleure visibilité du drapeau d'entrée que nous avons réorienté, ainsi que l'habillage de la trémie d'entrée concourent également à ce bon résultat.

Il faut également noter que les travaux engagés en 2016 participent à l'amélioration de la qualité de cet ouvrage : remise en peinture des édicules à chaque niveau, travaux de réaménagement de la façade jouxtant le local d'accueil, etc.

Recette Horaires :	1886 837 € HT
Recette Abonnements :	620 309 € HT
Recette diverse (publicité,...)	26 392 € HT

### b- Jean Jaurès

cf. Annexe 5-b

Ce parking est essentiellement composé de clients abonnés résidents. Ainsi le chiffre d'affaires abonnés représente plus de 63% du CA total.

En effet, il existe peu de générateurs de trafic horaire aux alentours du parc en semaine, hormis le marché, qui cependant draine une clientèle plutôt citadine utilisant les transports en commun.

La clientèle horaire se concentre sur les soirées du vendredi et du samedi et fréquente les nombreux établissements de restauration du quartier.

Le stationnement sauvage autour de la place Jean Jaurès, le soir, pénalise fortement l'activité de ce parking car la fréquentation horaire de celui-ci est essentiellement concentrée sur les soirées.

En 2017, la fréquentation horaire et le nombre d'abonnés ont progressé comparativement à l'année 2016 qui avait vu une partie des places neutralisées suite à un défaut d'extraction du système de sécurité-incendie.

Les travaux de réaménagement de la place n'ont pas démarré, et le stationnement sauvage perdure autour de la place, au détriment du parking.

Recette Horaire HT :	299 023 €
Recette Abonnements HT :	525 629 €
Recette diverses (publicité, distributeurs de boissons, ...)	1 294 € HT

## 2-3 Autres recettes d'exploitation

### a. Contrat Longue Durée parc Jean Jaurès

VILLE	PARC	TITULAIRE	NB PLACES	TYPE CONTRAT	SIGNATURE CONTRAT	DATE DE LIVRAISON DES PLACES	DUREE (ans)	DATE DE FIN
MARSEILLE	JEAN JAURES	M. Germain AHOUA	1	ALD	25/04/2013	31/12/2013	12	30/07/2025
MARSEILLE	JEAN JAURES	NOEL Benoît	1	ALD	18/10/2006	05/06/2007	10	04/06/2017
MARSEILLE	JEAN JAURES	ROS Isabelle	1	ALD	18/02/2010	31/12/2010	9	30/12/2019
MARSEILLE	JEAN JAURES	CHAMPION Edouard	1	ALD	28/04/2010	30/10/2011	9	29/10/2020

### b. Amodiatoires Parc Charles de Gaulle cf. Annexe 2

## 2-4 Ressources Humaines

a. Charles de Gaulle Cf. Annexe 3-a

b. Jean Jaurès Cf. Annexe 3-b

## EVOLUTION DU SCHEMA D'EXPLOITATION EN 2016

En février 2016, nous avons fait évoluer le schéma d'exploitation des parkings de Marseille, en créant une force d'intervention mobile de jour ainsi qu'une équipe de télé-opération permanente ; sur le principe du CRTO qui exploite les parkings de nuit depuis plusieurs années.

Ainsi, quand l'agent affecté à son parc s'éloigne du bureau pour effectuer des missions (d'entretien – maintenance-propreté-aide aux clients) dans le parc ou en cas d'absence de personnel, notre télé-opération continue de surveiller les alarmes des dispositifs de sécurité du parking, de répondre aux appels des clients depuis les bornes d'appel du parc, et d'opérer à distance le matériel de contrôle d'accès. Les équipes mobiles effectuent quant à elles des missions de maintenance en se déplaçant avec des véhicules et sont dirigées vers les parkings concernés par de alarmes techniques remontées à notre télé-opération. Ces agents mobiles peuvent également venir pallier les absences de personnels fixes sur les parcs ainsi que venir en renfort de ceux-ci lors des moments d'affluences. Avec cette structure en renfort du personnel présent dans les parcs, nous améliorons notre réactivité et notre taux de disponibilité, par rapport à l'organisation précédente. Les effectifs mobiles interviennent depuis deux bases locales d'intervention : une située au parking Bourse et qui intervient sur un périmètre composé des parkings Bourse / Charles de Gaulle / Hôpital Européen / République / Sainte Barbe / Vieux Port Fort Saint / Vieux Port la Criée ; l'autre située au parking Castellane et qui opère sur un périmètre composé des parkings Blancarde / Castellane / Conception / Hippodrome Borély / Jean Jaurès / Paradis Mélizan / Prado Périer / Préfecture.

Ce nouveau principe d'organisation de l'exploitation permettra ainsi, pour l'ensemble des parcs, de :

- mutualiser et optimiser les schémas d'exploitation des différents parcs de stationnement (mobilité, flexibilité et solidarité des équipes);
- réaffecter des moyens humains sur l'accueil, le nettoyage, la maintenance et les interventions (remise à plat des compétences et des missions de chacun);
- améliorer la réactivité des équipes d'exploitation ainsi que la qualité d'accueil dans les parcs (une réponse à tous les clients 24h/24);
- avoir en permanence des personnels formés et opérationnels.

---

### 3. Suivi du patrimoine

#### 3-1 Inventaire et situation patrimoniale du service délégué

- a- Charles de Gaulle Cf. Annexe 4-a
- b- Jean Jaurès Cf. Annexe 4-b

#### 3-2 Variations du patrimoine

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre, aucune variation n'est intervenue au cours de l'exercice 2017.

#### 3-3 Travaux de l'exercice

Investissements effectués en 2017 :

##### Parc Charles de Gaulle :

- Le système de vidéosurveillance a été rénové et renforcé pour un montant de 10 343,30 € HT
- Une nouvelle signalétique a été installée dans les rampes d'entrée/sortie du parc pour un montant de 3000 € HT.

##### Parc Jean Jaurès :

Dans l'optique de lever l'observation du rapport quinquennal des moyens de secours relative aux débits mesurés des extracteurs, d'importants travaux de remplacement ont été démarrés sur l'année 2016 et se sont terminés début 2017. Ils ont consisté dans le remplacement de 3 ventilateurs et le déplacement de celui du niveau -4 vers le niveau -1 pour un montant total de 16 040 € HT d'investissement et 5000 € HT en charge de gros entretien.

Le système de vidéosurveillance a été renforcé et rénové pour un montant de 6356,88 € HT.

### 3-4 Prévisions d'investissement et des dépenses de renouvellement (en euro HT)

Parcs	2018		2019	
Charles De Gaulle	15 000,00 €	Rénovation de la cage d'escalier Pythéas	80 000,00 €	Remplacement du système de péage
	5 000,00 €	Rénovation du hall caisse Pythéas		
Jean Jaurès	25 000,00 €	Remplacement de la centrale CO/NO	40 000,00 €	Remplacement de l'éclairage d'ambiance T5 par des néons à LED
	50 000,00 €	Remplacement du Système de Sécurité Incendie		
	80 000,00 €	Remplacement de l'ascenseur		
<b>TOTAL</b>	<b>175 000,00 €</b>		<b>120 000,00 €</b>	

### 3-5 Durée d'amortissement des biens et immobilisations

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions : parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles : ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiqués sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. Techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. Gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

## 4. Economie de la délégation

### 4-1 Compte annuel de résultat de l'exploitation

#### 4-1-1 Compte d'exploitation

### Exercice 2017

#### Parc Charles de Gaulle

En euros H.T.

Cf. Version complète Annexe 5-a

Annexe 5a  
PARC DE STATIONNEMENT : 130007 Marseille Charles de Gaulle

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE indigo Inra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ECART 2017/2016
Horaires parcs	1 785 535	1 886 837	101 302
Abonnés parcs	633 871	620 309	-13 562
Activités annexes	33 594	26 392	-7 202
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 453 000	2 533 538	80 538
Autres Produits	4 051	1	-4 050
Sous Total Autres Produits	4 051	1	-4 050
Total Produits d'Exploitation	2 457 051	2 533 539	76 488
Sous Total Frais de Personnel	-304 115	-254 256	49 859
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-122 822	-77 437	45 385
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-18 235	-20 602	-2 367
Total Charges Directes d'Exploitation	-445 172	-352 295	92 877
Total Autres Charges d'Exploitation	-403 508	-420 916	-17 408
Total Charges d'Exploitation	-848 680	-773 211	75 469
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-265 735	-263 362	2 373
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	1 342 636	1 496 966	154 330
Total Frais Financiers	-332 435	-319 578	12 857
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	1 010 201	1 177 388	167 187

#### Commentaires

##### RECETTES

Hausse de la recette horaires (+5,6%) et baisse de la recette abonnements (-2,1%). Au total les produits augmentent de 3,3%, le CA étant composé à 75% de recettes horaires.

##### CHARGES

Diminution des charges directes d'exploitation grâce au schéma d'exploitation plus performant. Les interventions techniques et fournitures ont notamment diminué de 46K€, grâce à l'internalisation d'opérations de maintenance et de réparations et menus travaux (peinture, scellement, etc.).

## Exercice 2017

### Parc Jean Jaurès

En euros H.T.

Cf. Version complète Annexe 5-b

PARC DE STATIONNEMENT : 130006 Marseille Jean Jaurès

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ECART 2017/2016
Horaires parcs	282 872	299 023	16 151
Abonnés parcs	565 500	525 629	-39 871
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	976	1 294	318
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>849 348</b>	<b>825 946</b>	<b>-23 402</b>
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>18</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>849 349</b>	<b>825 965</b>	<b>-23 384</b>
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-255 634</b>	<b>-234 907</b>	<b>20 727</b>
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-86 186</b>	<b>-82 961</b>	<b>3 225</b>
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-5 743</b>	<b>-7 524</b>	<b>-1 781</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-347 563</b>	<b>-325 392</b>	<b>22 171</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-188 664</b>	<b>-181 622</b>	<b>7 042</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-536 227</b>	<b>-507 014</b>	<b>29 213</b>
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-234 045</b>	<b>-236 649</b>	<b>-2 604</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>79 077</b>	<b>82 302</b>	<b>3 225</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-291 089</b>	<b>-280 280</b>	<b>10 809</b>
<b>Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficités antérieurs</b>	<b>-212 012</b>	<b>-197 978</b>	<b>14 034</b>

### Commentaires

Les mesures de débit des ventilateurs effectuées en cours d'année nous avaient contraints à prendre des mesures importantes : neutralisation de 134 places à partir de septembre 2016, étude de faisabilité et engagement de dépenses pour remplacer ou modifier des extracteurs.

Ces mesures ont eu un impact significatif sur le résultat opérationnel du parc qui se dégrade en 2016, passant de 132 534€ à 79 077€. Ce sont notamment les recettes d'abonnement qui tardent à remonter malgré la disponibilité, les anciens abonnés ayant adopté de nouvelles solutions de stationnement (dont le stationnement sauvage) dans le quartier.

En 2017, le résultat opérationnel progresse légèrement pour s'établir à 82 302€.

Les recettes diminuent de 23 384€, mais l'optimisation des frais de personnel de 20K€ et des autres charges d'exploitation de 7K€ permet d'afficher ce résultat.

## Compte de résultat consolidé

En euros H.T.

Cf. Version complète Annexe 5-c

Annexe 5c

PARC DE STATIONNEMENT : 130007 Marseille Charles de Gaulle + 130006 Marseille Jean Jaurès

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION CONSOLIDE DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ECART 2017/2016
Horaires parcs	2 068 407	2 185 860	117 453
Abonnés parcs	1 199 371	1 145 964	-53 407
Activités annexes	34 570	27 686	-6 884
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>3 302 348</b>	<b>3 359 510</b>	<b>57 162</b>
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>4 052</b>	<b>20</b>	<b>-4 032</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>3 306 400</b>	<b>3 359 530</b>	<b>53 130</b>
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-559 749</b>	<b>-489 163</b>	<b>70 586</b>
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-209 008</b>	<b>-160 398</b>	<b>48 610</b>
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-23 978</b>	<b>-28 126</b>	<b>-4 148</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-792 735</b>	<b>-677 687</b>	<b>115 048</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-592 172</b>	<b>-602 538</b>	<b>-10 366</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-1 384 907</b>	<b>-1 280 225</b>	<b>104 682</b>
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-499 780</b>	<b>-500 011</b>	<b>-231</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>1 421 713</b>	<b>1 579 294</b>	<b>157 581</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-623 524</b>	<b>-599 858</b>	<b>23 666</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>798 189</b>	<b>979 436</b>	<b>181 247</b>

### 4-1-2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits

Cf. Annexe 6, 6a, 6b, 6c

### 4-2 Engagements à incidence financière

A ce jour, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – I – h).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

### 4-3 Relations financières avec le délégant

Sans objet

## 5. Données prévisionnelles

### 5-1 Réalisé N / Budgété N

Charles de Gaulle Cf. Version complète Annexe 7-a

Annexe 7a - PARC DE STATIONNEMENT : 130007 Marseille Charles de Gaulle

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé / Budgété N	BUDGET 2017	REALISE 2017	ECART BUDGET/REALISE
Horaires parcs	1 758 250	1 886 837	128 587
Abonnés parcs	633 265	620 309	-12 956
Activités annexes	39 600	26 392	-13 208
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 431 115</b>	<b>2 533 538</b>	<b>102 423</b>
Autres Produits	-100	1	101
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>-100</b>	<b>1</b>	<b>101</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>2 431 015</b>	<b>2 533 539</b>	<b>102 524</b>
Sous Total Frais de Personnel	-274 240	-254 256	19 984
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-89 724	-77 437	12 287
Actions Commerciales	-375	-808	-433
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-15 000	-18 192	-3 192
Frais Administratifs et Divers	-1 200	-1 602	-402
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-16 575	-20 602	-4 027
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-380 539</b>	<b>-352 295</b>	<b>28 244</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-389 065</b>	<b>-420 916</b>	<b>-31 851</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-769 604</b>	<b>-773 211</b>	<b>-3 607</b>
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-269 915</b>	<b>-263 362</b>	<b>6 553</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>1 391 496</b>	<b>1 496 966</b>	<b>105 470</b>
Total Frais Financiers	-322 158	-319 578	2 580
<b>Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>1 069 338</b>	<b>1 177 388</b>	<b>108 050</b>

### Commentaires

Le chiffre d'affaire réalisé au cours de l'exercice 2017 est très supérieur aux prévisions (+102K€). Nous avons estimé que les travaux de la rue Paradis impacteraient à la baisse le trafic des commerçants du quartier, mais en réalité la neutralisation des places (et l'empêchement du stationnement en double-file qui était légion) profitent au parking. La meilleure visibilité du drapeau d'entrée qui a été réorienté vers la rue Paradis, et les panneaux plus visibles dans la trémie concourent à faire entrer davantage de clients dans ce parking très central.

Les charges d'exploitation réelles sont inférieures au prévisionnel de 28K€, grâce à la bonne performance de l'internalisation des opérations de maintenance. Par contre les autres charges d'exploitation avaient été sous-estimées.

Au final, l'amélioration non prévue des recettes se retrouve presque entièrement dans l'amélioration du résultat opérationnel.

Annexe 7 b - PARC DE STATIONNEMENT : 130006 Marseille Jean Jaurès

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé / Budgété N	BUDGET 2017	REALISE 2017	ECART BUDGET/REALISE
Horaires parcs	322 361	299 023	-23 338
Abonnés parcs	588 959	525 629	-63 330
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes		1 294	1 294
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>911 320</b>	<b>825 946</b>	<b>-85 374</b>
<b>Sous Total Autres Produits</b>		<b>19</b>	<b>19</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>911 320</b>	<b>825 965</b>	<b>-85 355</b>
Sous Total Frais de Personnel	-251 524	-234 907	16 617
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-64 200	-82 961	-18 761
Actions Commerciales	-375	-874	-499
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-4 300	-6 177	-1 877
Frais Administratifs et Divers	-1 000	-473	527
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 675	-7 524	-1 849
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-321 399</b>	<b>-325 392</b>	<b>-3 993</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-193 958</b>	<b>-181 622</b>	<b>12 336</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-515 357</b>	<b>-507 014</b>	<b>8 343</b>
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-236 079</b>	<b>-236 649</b>	<b>-570</b>
			0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>159 884</b>	<b>82 302</b>	<b>-77 582</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-282 607</b>	<b>-280 280</b>	<b>2 327</b>
<b>Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficités antérieurs</b>	<b>-122 723</b>	<b>-197 978</b>	<b>-75 255</b>

## Commentaires

Le résultat net réel est fortement en baisse par rapport au budget prévu, essentiellement à cause de la neutralisation de 134 places suite au débit d'extraction inférieur aux débits règlementaires qui a perduré sur le début d l'exercice 2017. Les abonnés que nous avons perdus en 2016 ne reviennent pas prendre un abonnement, profitant de la situation extérieure qui tolère le stationnement sauvage.

Les charges d'exploitation sont globalement en ligne avec le budget prévisionnel. Ainsi presque totalité du CA en écart (-85 374€HT) se retrouve dans le résultat opérationnel (-77 582€ HT).

## 5-2 Budgété N + 1 / Réalisé N

Charles de Gaulle Cf. Version complète Annexe 8-a

Annexe 8a - PARC DE STATIONNEMENT : 130007 Marseille Charles de Gaulle

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

comparatif réalisé / budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	ECART BUDGET 2018/2017
Horaires parcs	1 886 837	1 841 667	-45 170
Abonnés parcs	620 309	616 400	-3 909
Activités annexes	26 392	34 800	8 408
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 533 538</b>	<b>2 496 467</b>	<b>-37 071</b>
Sous Total Autres Produits	1	4 100	4 099
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>2 533 539</b>	<b>2 500 567</b>	<b>-32 972</b>
Sous Total Frais de Personnel	-254 256	-280 810	-26 554
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-77 437	-76 300	1 137
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-20 602	-21 740	-1 138
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-352 295</b>	<b>-378 850</b>	<b>-26 555</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-420 916</b>	<b>-416 369</b>	<b>4 547</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-773 211</b>	<b>-795 219</b>	<b>-22 008</b>
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-263 362	-259 061	4 301
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>1 496 966</b>	<b>1 446 287</b>	<b>-50 679</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-319 578</b>	<b>-305 375</b>	<b>14 203</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>1 177 388</b>	<b>1 140 912</b>	<b>-36 476</b>

### Commentaires

Pour l'année 2018, nous restons prudents dans nos prévisions avec une légère baisse des recettes, en particulier avec la fermeture du magasin Galeries Lafayette programmée en février 2018.

Nous avons prévu une dégradation des charges d'exploitation en 2018, avec un matériel de contrôle d'accès vieillissant et qui nécessite davantage d'interventions.

Au final, nous tablons pour le budget 2018 sur une dégradation du résultat opérationnel de 50 679€.

comparatif réalisé / budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	ECART BUDGET 2018/2017
Horaires parcs	299 023	300 260	1 237
Abonnés parcs	525 629	564 982	39 353
Activités annexes	1 294		-1 294
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>825 946</b>	<b>865 242</b>	<b>39 296</b>
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>19</b>		<b>-19</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>825 965</b>	<b>865 242</b>	<b>39 277</b>
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-234 907</b>	<b>-235 180</b>	<b>-273</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-48 810	-32 200	16 610
Entretien : Contrats	-9 575	-6 700	2 875
Electricité, Fluides	-22 935	-27 000	-4 065
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0
Frais de Télécommunication	-2 345	-2 000	345
Location Matériel d'Exploitation	704		-704
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-82 961</b>	<b>-67 900</b>	<b>15 061</b>
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-7 524</b>	<b>-7 036</b>	<b>488</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-325 392</b>	<b>-310 116</b>	<b>15 276</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-181 622</b>	<b>-184 560</b>	<b>-2 938</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-507 014</b>	<b>-494 676</b>	<b>12 338</b>
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-236 649</b>	<b>-238 343</b>	<b>-1 694</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>82 302</b>	<b>132 223</b>	<b>49 921</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-280 280</b>	<b>-268 180</b>	<b>12 100</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>-197 978</b>	<b>-135 957</b>	<b>62 021</b>

## Commentaires

Par effet de comparaison avec l'année 2017, le budget 2018 est volontaire et optimiste. Associé à une bonne maîtrise des charges, nous espérons diminuer en 2018 le déficit de résultats avant impôts de ce parking.

L'inconnue reste le démarrage et l'impact des travaux de réaménagement de la place Jean-Jaurès, maintes fois programmés puis reportés. Entre l'empêchement du stationnement sauvage, la déviation des circulations autour de la place, la difficulté d'accéder au parking ou encore l'impact de la grogne des habitants du quartier, il est difficile de prévoir de manière fiable l'activité en 2018.

## 6. Qualité du service

### 6-1 Indicateurs de qualité

Des indicateurs qualité ont été proposés au titre du nouveau décret n° 2005-236 en date du 14 mars 2005. Un courrier relatif à l'apparition des indicateurs qualité dans les rapports d'activité a été adressé au concédant en date du 8 décembre 2005.

#### A – SURVEILLANCE

TYPE D'INCIDENTS PARC CHARLES DE GAULLE														
Concernant les	Agression		Dégradation		Vol		Incendie		Inondation		Accident		Nuisances	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Personnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5
Véhicules	0	0	6	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Ouvrages	0	0	1	14	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>7</b>

#### Commentaires

Les dégradations ont fortement progressé en 2017 sur les deux parkings. Ce sont essentiellement les ascenseurs et les barrières de sortie qui ont été visées par les casseurs, mais également des extincteurs vidés à même le sol, des vitrages de portes palières coupe-feu brisés ainsi que des tags ou inscriptions sur les murs. Le montant cumulé des remises en état de nos équipements suite à du vandalisme/sinistre s'élève pour 2017 à plus de 16000 € HT, et auraient dérivé encore plus sans une internalisation importante des opérations de remise en état, qui use nos équipes.

Les nuisances en termes de personnes, essentiellement sans domicile fixe, ont également progressé. Nous faisons appel à des agents de sécurité, notre personnel étant parfois malmené par ces personnes errantes et souvent agressives.

TYPE D'INCIDENTS PARC JEAN JAURES														
Concernant les	Agression		Dégradation		Vol		Incendie		Inondation		Accident		Nuisances	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Personnes	0	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	15	21
Véhicules	0	0	4	0	2	0	0	0	0	0	0	2	3	0
Ouvrages	0	0	6	21	0	0	0	0	0	0	0	0	38	28
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>56</b>	<b>49</b>

#### Commentaires

Les nuisances liées au quartier ont continué (nombreux tags aux accès piétons, ascenseurs, accès véhicules ainsi que dans le parc) mais également concernant des personnes (présence de «jeunes», de SDF et de marginaux). Les dégradations sur le petit mobilier (kiosque à journaux, panneaux publicitaires), le matériel de péage (barrières de sortie, lecteurs piétons) et sur les équipements concourant à la sécurité (portail piéton dégradé, extincteurs percutés sur des véhicules) sont à déplorer.

## B – INDICATEURS TECHNIQUES

### a- Charles de Gaulle

Ascenseurs 2017				
Mois	Dépannage Ascenseurs	Vandalisme Ascenseurs	Maintenance Ascenseur	Total interventions
janvier			4	4
février	2			2
mars		1	2	3
avril			2	2
mai	2	1		3
juin	1		3	4
juillet	7	1	1	9
août	4	1	1	6
septembre	2		3	5
octobre			3	3
novembre	1	1	2	4
Décembre	1	1	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>22</b>	<b>48</b>
<b>RAPPEL 2016</b>				<b>18</b>

#### Commentaire

Les 2 ascenseurs ont subis davantage de pannes en 2017, notamment au cours du second trimestre malgré une maintenance particulièrement poussée sur ce site. La raison principale étant le vandalisme suivi en second lieu des utilisations non-conformes (surcharge des cabines). Cela a entraîné mécaniquement un accroissement des périodes d'indisponibilité des équipements, notamment l'ascenseur donnant accès à l'extérieur qui a été le plus impacté par les actes d'incivilité.

Détection Incendie 2017				
Mois	Intervention Dépannage	Intervention Vandalisme	Maintenance	Total interventions
janvier				
février	1		1	2
mars				
avril				
mai				
juin				
juillet				
août				
septembre			1	1
octobre				
novembre				
décembre				
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>RAPPEL 2016</b>				<b>7</b>

#### Commentaire :

La visite périodique de la Sous-Commission Départementale de Sécurité a eu lieu le 19 Janvier 2017. Un avis favorable a été émis suite à cette visite.

Péage 2017								
Mois	Caisse manuelle	Caisse automatique	Borne entrée	Barrière entrée	Borne sortie	Barrière sortie	Maintenance préventive	Total interventions
janvier		2						2
février		1			1			2
mars		2	1		3	3		6
avril	1	3	1					5
mai					3		1	4
juin								0
juillet					3			3
août		6	1		3			10
septembre								0
octobre		1						1
novembre		2	1		2		1	6
décembre		1						1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>43</b>
<b>RAPPEL 2016</b>								<b>36</b>

### Commentaire

Le nombre de pannes constatées sur le matériel de péage est en augmentation en 2017 notamment dû à de nombreuses fausses manœuvres de la part des clients sur les bornes de sortie. La signalétique sur cet équipement a été renforcée.

### b- Jean Jaurès

Ascenseurs 2017				
Mois	Dépannage Ascenseurs	Vandalisme Ascenseurs	Maintenance Ascenseur	Total interventions
janvier	5		1	6
février	1			1
mars	1		1	2
avril	2		1	3
mai	2		2	4
juin	2			2
juillet	2		1	3
août	2			2
septembre	2		1	3
octobre	2		1	3
novembre	3		1	4
décembre	1		1	2
	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>35</b>
<b>RAPPEL 2016</b>				<b>48</b>

### Commentaire

Beaucoup d'incivilités et de dégradations gratuites qui occasionnent des réparations et qui sollicitent beaucoup nos équipes techniques et de nettoyage.  
Le remplacement complet d'un des ascenseurs a été programmé début 2018

Détection Incendie 2017				
Mois	Intervention Dépannage	Intervention Vandalisme	Maintenance	Total interventions
janvier			1	1
février				
mars				
avril				
mai				
juin				
juillet				
août				
septembre			1	1
octobre				
novembre				
décembre				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>RAPPEL 2016</b>				<b>3</b>

Péage 2017								
Mois	Caisse manuelle	Caisse automatique	Borne entrée	Barrière entrée	Borne sortie	Barrière sortie	Maintenance préventive	Total interventions
janvier		2	4				4	10
février	1	4	8	1			3	17
mars								
avril				2			2	4
mai			2				2	4
juin		1	1					2
juillet	1							1
août	3	5					1	9
septembre	1	2					1	4
octobre		1	1					2
novembre			2	1				3
décembre			3	2			1	6
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>62</b>
<b>RAPPEL 2016</b>								<b>47</b>

### Commentaire

Les pannes péage ont progressées, essentiellement causé par des dégradations dues à des clients « indécents » qui forcent les barrières les jours de marché, ou par vandalisme gratuit.

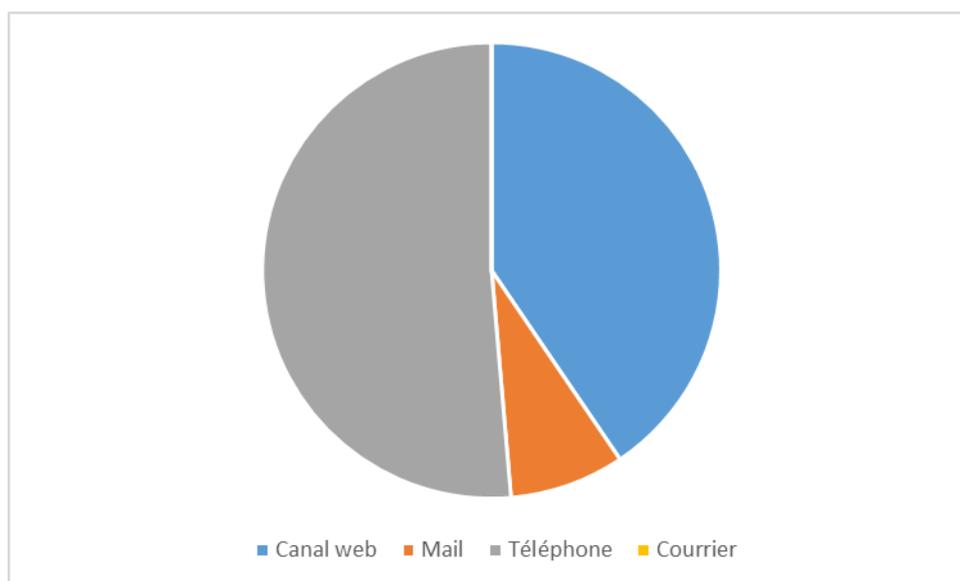
## C – RECLAMATIONS, CONTENTIEUX

### a- Charles de Gaulle

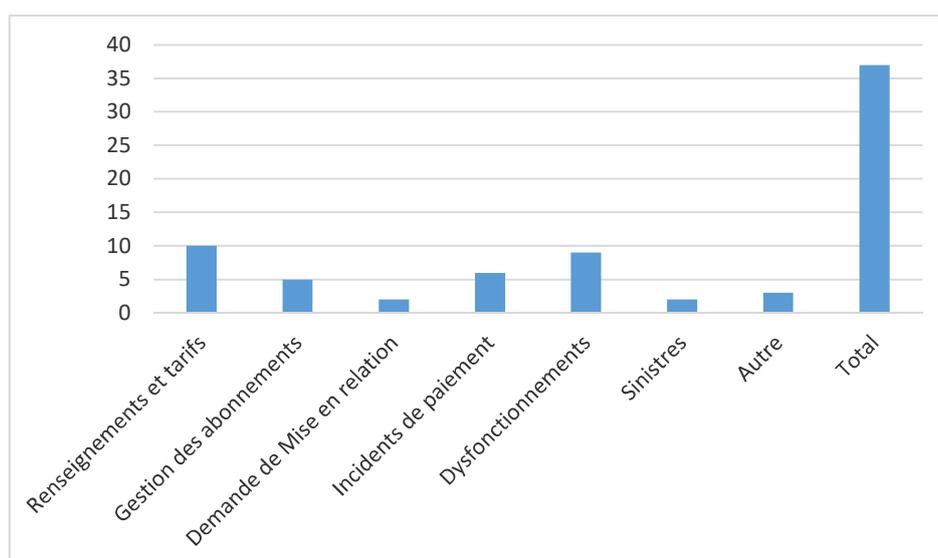
- **Service relations clients (n° AZUR 0810 26 3000)**

Le nombre d'appels sur le numéro AZUR est comptabilisé chaque année, et réparti en nombre en fonction de la nature des appels : incident de paiement, demande d'information sur les tarifs ou les horaires d'ouverture, réclamation sur le service rendu...

Canal web	Mail	Téléphone	Courrier
15	3	19	0



Renseignements et tarifs	Gestion des abonnements	Demande de Mise en relation	Incidents de paiement	Dysfonctionnements	Sinistres	Autre	Total
10	5	2	6	9	2	3	37

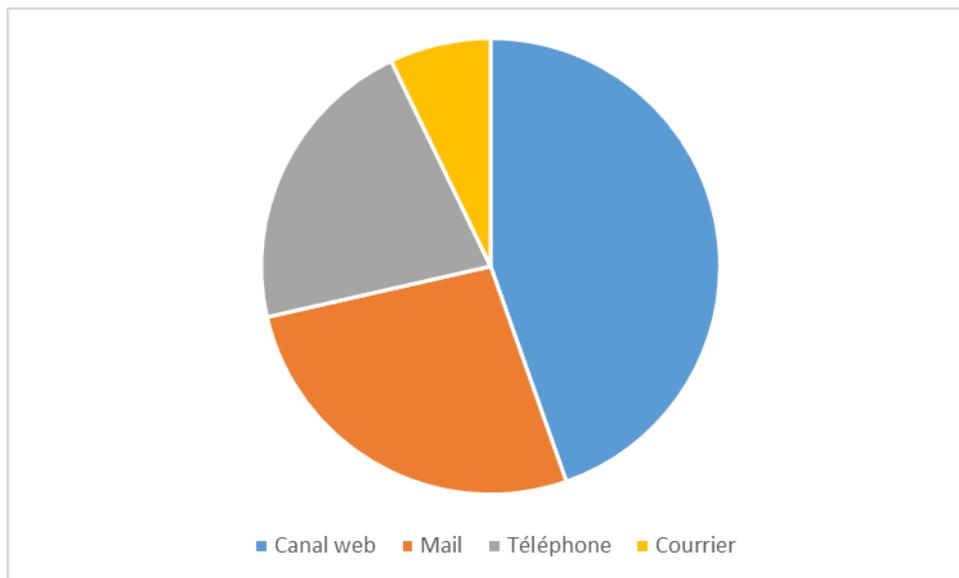


**b- Jean Jaurès**

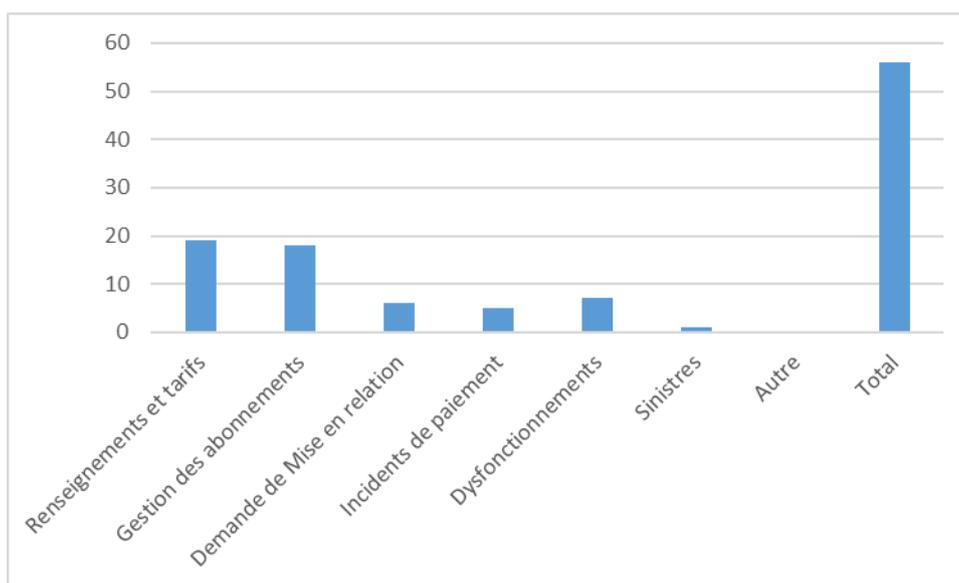
- Service relations clients (n° AZUR 0810 26 3000)**

Le nombre d'appels sur le numéro AZUR est comptabilisé chaque année, et réparti en nombre en fonction de la nature des appels : incident de paiement, demande d'information sur les tarifs ou les horaires d'ouverture, réclamation sur le service rendu...

Canal web	Mail	Téléphone	Courrier
25	15	12	4



Renseignements et tarifs	Gestion des abonnements	Demande de Mise en relation	Incidents de paiement	Dysfonctionnements	Sinistres	Autre	Total
19	18	6	5	7	1	0	56



## 6-2 Mesures d'amélioration proposées par le délégataire

### 6-3 Prestations techniques

#### a - Maintenance

L'entretien courant est réalisé par notre service technique ou par un prestataire technique selon la nature de l'intervention.

##### a.1 - Charles de Gaulle

Sont sous contrat les équipements suivants :

Incendie	DEF
Matériel de péage	Time Designa
Ascenseurs	KONE
Détection Co	ADS

Le nettoyage de l'ouvrage est réalisé par la société SAMSIC.

Le contrôle annuel des installations électriques a été réalisé par l'organisme agréé Qualiconsult.

Conformément à la réglementation applicable aux parcs de stationnement ces vérifications sont annuelles pour l'installation électrique et quinquennales pour les autres installations (ascenseurs, détection incendie, désenfumage, extincteurs).

##### a.2 - Jean Jaurès

Sont sous contrat les équipements suivants :

Incendie	DEF
Matériel de péage	Time Designa
Portes basculantes	THYSSEN KRUPP
Ascenseurs	KONE
Détection Co	ADS

Le nettoyage de l'ouvrage est réalisé par la société SAMSIC.

Le contrôle annuel des installations électriques a été réalisé par l'organisme agréé Qualiconsult.

Conformément à la réglementation applicable aux parcs de stationnement ces vérifications sont annuelles pour l'installation électrique et quinquennales pour les autres installations (ascenseur, détection incendie, désenfumage, extincteurs).

#### **b – Rapports de vérifications techniques**

Cf. Annexes 9 et 10

## 6-4 Prestations commerciales

### Les Services

Plus que des places de parking, Indigo, en développant une politique de services complémentaires du stationnement, met à la disposition des automobilistes un ensemble de prestations personnalisées dans ses parcs.

Pour susciter l'envie de fréquenter le parc et contribuer à l'attractivité du centre-ville, Indigo propose dans ses parcs des services gratuits.

#### Prêt de parapluie

Les jours d'intempéries, l'automobiliste qui se gare dans les parcs Indigo, peut demander au bureau de se faire prêter un parapluie durant le temps de son stationnement. Il remet au bureau d'accueil son ticket d'entrée qui lui sera rendu à son retour au parc, en échange de la restitution du parapluie.

#### Le Kiosque Indigo

Une information adaptée à tous les goûts, disponible chaque jour sur le kiosque Indigo. Afin d'offrir à chacun une information proche de ses centres d'intérêts Indigo a créé le kiosque, un meuble alimenté quotidiennement en journaux et magazines gratuits, proposant des titres variés, pour tous les goûts. Situé sur le passage des piétons, le kiosque Indigo permet de prendre chaque jour un journal nouveau pour s'informer et se divertir.

#### Radio Indigo

Radio Indigo, première radio d'entreprise entièrement dédiée à la musique classique, est diffusée dans les parcs Charles de Gaulle et Jean Jaurès. Cette radio exclusive propose une musique, destinée à créer un climat apaisant et élégant, adaptée à l'univers du stationnement. La programmation de Radio Indigo a été confiée à Alain Duault, journaliste et musicologue de renom, producteur d'émissions musicales pour RTL et France Télévisions, qui sélectionne dans un répertoire allant de Monteverdi à Brahms les meilleurs morceaux et les meilleurs enregistrements.

#### Application Smartphone

Pour ses clients, Indigo innove pour leur rendre la ville plus facile. Cette promesse prend aujourd'hui le tournant des nouvelles technologies et la nouvelle application Smartphone, est téléchargeable gratuitement sur App Store et Google Play.

Cette application, lancée en 2013, a été conçue pour vous faciliter vos déplacements quotidiens et vous faire profiter de « bons plans » sous forme de réductions à faire valoir auprès de nos partenaires.

- L'ensemble des parkings en ouvrage sont référencés et géolocalisés, ce qui permet d'afficher facilement les itinéraires pour s'y rendre sur un plan ou en réalité augmentée ;
- Progressivement nous affichons la disponibilité en temps réel des places par parking ;
- Pour retrouver facilement votre place, rien de plus simple : un flashcode est positionné sur les portes de sortie piéton, il vous suffit de scanner ce flashcode et l'application vous guide vers cette porte ;
- Grâce à l'application, vous bénéficiez d'offres de réduction exclusives valables dans des magasins partenaires à Marseille mais également dans la France entière !

Indigo s'efforce de proposer des services indispensables pour l'entretien courant de la voiture, exprimant ainsi sa volonté d'intégrer le stationnement dans la vie quotidienne des citadins et d'ouvrir le parking sur la ville et ses activités.

### Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture du parc de stationnement sont étudiés pour permettre de donner satisfaction au plus grand nombre d'automobilistes possible. Ils sont clairement signalés à l'entrée des parcs et dans les escaliers. S'il est fermé la nuit et certains jours, le parc reste néanmoins accessible aux clients munis de leur ticket de parking ou de la carte qui leur a servi lors de leur entrée en voiture. Ils peuvent ainsi récupérer leur véhicule à toute heure.



### Lavage voitures

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, Indigo a favorisé l'installation dans certains parcs d'un service de lavage qui permet aux clients de faire nettoyer leur voiture sans rendez-vous, pendant le temps de leur stationnement.

### Baby places

Moins encombrantes et moins polluantes les petites voitures ont grand succès en ville. Indigo a conçu pour elles un accueil personnalisé. Dans les parcs Indigo, les voitures de moins de 3 mètres de long disposent de places adaptées à leur encombrement, à un tarif spécifique.

### Site Internet

Les parcs Indigo bénéficient d'une présentation détaillée sur son site Internet. Cette présentation qui évoque notamment tous les services proposés par le parc est précédée d'une page présentant la présence d'Indigo dans la ville. A partir de cette page, des liens spécifiquement créés par Indigo permettent de rejoindre les principaux sites Internet de la ville et de ses grands services publics.

[www.parkindigo.com](http://www.parkindigo.com)

### Campus Indigo

Le personnel a reçu une formation au sein du Campus Indigo, premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement dont la création a été voulue par l'entreprise pour faire face aux défis d'une filière qui se professionnalise en développant sa dimension de service.

Plus qu'un institut de formation technique, le Campus Indigo est la véritable école de commerce du stationnement. Elle organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement en privilégiant deux thèmes essentiels : la stratégie commerciale et le management.

Le campus Indigo assure aussi des formations qualifiantes qui permettent de postuler à des emplois de responsabilité au sein de l'entreprise. L'obtention de ses diplômes aide les salariés à progresser dans la société et les rend prioritaires pour l'attribution de postes vacants.

Le campus Indigo est installé au siège de l'entreprise, à La Défense. Ses formations sont aussi assurées, en complément des enseignements théoriques, dans un réseau de parkings-école décentralisés qui permettent aux salariés de valider leurs connaissances sur le terrain.

Au-delà des diplômes maison, le Campus a aussi pour ambition de se faire agréer afin de décerner, à terme, des certificats de qualification professionnelle reconnus dans le secteur des services automobiles auxquels sont rattachés les métiers du stationnement.

### **Numéro Azur**

Les clients des parcs se voient proposer à tout moment, 24h/24 et 7j/7 la possibilité d'entrer en relation avec Indigo en appelant le numéro Azur 0 810 26 3000 qui leur permet d'exprimer leurs réclamations ou leurs critiques et de formuler leurs demandes d'informations ou leurs suggestions.

Les appels du numéro Azur sont analysés quotidiennement. Une réponse leur est systématiquement apportée.

### **Accueil des personnes à mobilité réduite**

Indigo attache une grande importance au fait de faciliter l'accès au stationnement et à ses services pour les personnes à mobilité réduite.

Lors des travaux réalisés dans les parcs des efforts spécifiques sont faits pour améliorer les conditions d'accueil en supprimant, autant qu'il est possible, les obstacles physiques que les personnes à mobilité réduite peuvent rencontrer. L'ergonomie des places de stationnement qui leur sont réservées fait l'objet d'un soin particulier.

Un dialogue institutionnel, établi entre Indigo et les associations représentatives des PMR, permet au personnel de l'entreprise de prendre conscience du rôle qu'il doit jouer dans l'accueil des clients « fragiles ». Le service accompagnement permet notamment de mettre en œuvre les principes appris ainsi.

Un pictogramme à l'entrée du parking indique son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

### **Deux-roues motorisés**

Pour contribuer à libérer les trottoirs et pour offrir une solution de stationnement sécurisée aux détenteurs de véhicules à deux-roues motorisés, Indigo a créé dans la majorité des parcs un espace de stationnement entièrement dédié à cette catégorie de clients. Des formules d'abonnements attractives font le succès de cette zone qui est située à proximité du bureau du parc, renforçant ainsi son aspect sécurisant.

Indigo met à la disposition des automobilistes les moyens de paiement les plus récents et les techniques les plus souples.



### Télépéage

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, les parcs Indigo ont adopté le Télépéage par badge *t*. Déjà utilisé pour les péages d'autoroutes, le Télépéage permet un appréciable gain de temps en offrant à ses 2.500.000 de détenteurs de payer en une fois, chaque mois, leurs péages d'autoroutes et leurs temps de stationnement consommés dans les différents parcs où ils ont utilisé ce moyen de paiement.

### TOTAL GR

Pour faciliter la vie des professionnels, Indigo propose dans les parcs Charles de Gaulle et Jean Jaurès le paiement du stationnement à l'aide de la carte TOTAL GR. Près de 2.000.000 de professionnels français sont détenteurs de la carte TOTAL GR. Avec cette carte le stationnement consommé chez Indigo est facturé mensuellement et évite au client la production fastidieuse de notes de frais.



### Cartes bancaires

Le paiement par carte bancaire facilite la vie des automobilistes, c'est pourquoi Indigo le propose dans ses parcs et permet aux clients, pour gagner du temps, de payer sur les bornes de sortie.

### American Express

Après une suspension de ce moyen de paiement depuis octobre 2013, Indigo accepte de nouveau le règlement avec la carte American Express depuis fin 2017 dans 273 parcs en France. Ce moyen de paiement est notamment utilisé par nos clients Corporate et étrangers.



### OpnGO

Depuis février 2017, ce nouveau service permet aux automobilistes de réserver et payer à l'avance leur stationnement horaire, de souscrire un abonnement et de profiter de la technologie de lecture de plaque pour un accès encore plus rapide dans les parkings. L'accès au parking est dématérialisé (pas de ticket ni de badge) et le moyen de paiement est associé au compte de l'utilisateur qui est reconnu grâce à l'immatriculation du véhicule.

### Prélèvement Mensuel Automatique / paiement récurrent par CB

Les clients abonnés peuvent régler par prélèvement mensuel automatique, en fournissant un Relevé d'Identité Bancaire et en signant une autorisation de prélèvement avec leur contrat d'abonnement. Durée minimum d'engagement : un an.

Indigo propose aussi de payer de façon récurrente son abonnement, en autorisant le débit mensuel d'une carte bancaire. La souscription à ce mode de paiement est accessible sur notre site marchand exclusivement, avec un engagement minimum de trois mois.

**MOYENS DE PAIEMENT (Répartition de la Recette Totale)**

	2016	2017
Espèces	13.00%	9.69%
Chèques	3.1%	1.08%
Cartes Bancaires	38.4%	42.05%
Prélèvement Automatique Mensuel	16.7%	15.11%
Liber'T	16.40%	20.15%
Cartes TOTAL GR	5.3%	4.92%
Virements	7.1%	6.80%
OP'N'GO		0.18%
AMEX		0.02%

**Commentaire**

Les moyens de paiement utilisés varient peu hormis le paiement en espèces qui recule légèrement. Le règlement par télépéage progresse en ligne avec la progression du CA horaire.

**MOYENS DE PAIEMENT (Répartition de la Recette Totale)**

	2016	2017
Espèces	8.10%	7.15%
Chèques	2.00%	1.11%
Cartes Bancaires	22.50%	27.71%
Prélèvement Automatique Mensuel	63.20%	58.39%
Virements		0.43%
Liber'T	1.90%	3.73%
Cartes TOTAL GR	2.30%	1.45%
OP'N'GO		0.02 %
AMEX		0.01%

**Commentaire**

Plus de recettes horaires font baisser la part du prélèvement automatique qui concerne uniquement le paiement des abonnements.

### OFFRE STREET MARKETING

Pour accompagner la création des Boutiques et également orienter davantage nos clients vers le canal internet, nous avons mené à partir de septembre 2016 une campagne de promotion des abonnements via le canal internet, sous forme de flyers distribués aux alentours des parcs de stationnement.



### PARTENARIATS LOCAUX :

Indigo est un opérateur global du stationnement et de la mobilité, qui s'insère localement dans la vie économique, culturelle, sociale de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Nous favorisons et développons des partenariats multiples avec les acteurs locaux sur plusieurs domaines :

- Culturels : partenariat avec l'Opéra de Marseille, le théâtre de la Criée, le musée Regards de Provence, les théâtres du Gymnase et des Bernardines, Docks des Suds
- Economiques : partenariat avec les générateurs de trafic (no parking, no business) :
  - o hôtels (Grand Hôtel Beauvau, StayCity, NH Collection, Radisson, etc.)
  - o centres commerciaux : Centre Bourse, Galeries Lafayette, Terrasses du Port
  - o Foire de Marseille
  - o Citiz autopartage
- Événementiels : Run in Marseille, Les Nauticales, Le Mondial de la Marseillaise
- Festifs : festival de musique Babel Med, le Rooftop, la Fiesta des Suds
- Associatifs et sociaux : discussions engagées avec le SAMU Social pour changer notre regard sur l'errance.

Radisso

OPERA  
MARSEILLE

TOI, TOI...  
MON TOIT

VENDREDI 6 AVRIL 19H-02H ELECTRO

La Crié

Les  
THÉÂ  
TRES.

Gymnase  
Bernardi  
Jeu de Pa  
Grand T



Musée  
Regards de  
Provence



---

## 7. Annexes

- Annexe 1-a : Statistiques Parc Charles de Gaulle
- Annexe 1-b : Statistiques Parc Jean Jaurès
- Annexe 2 : Liste des amodiataires Parc Charles de Gaulle
- Annexe 3-a : Organigramme Parc Charles de Gaulle
- Annexe 3-b : Organigramme Parc Jean Jaurès
- Annexe 4-a : Inventaire Immobilisations au 31/12/2017 Parc Charles de Gaulle
- Annexe 4-b : Inventaire Immobilisations au 31/12/2017 Parc Jean Jaurès
- Annexe 5-a : Compte d'exploitation 2017 Parc Charles de Gaulle – Version Complète
- Annexe 5-b : Compte d'exploitation 2017 Parc Jean Jaurès – Version Complète
- Annexe 5-c : Compte d'exploitation consolidé 2017 – Version Complète
- Annexe 6 : Note sur l'Établissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 6a : Présentation des Méthodes et des Eléments de calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)
- Annexe 6b : Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation
- Annexe 6c : Gestion des services communs
- Annexe 7-a : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Charles de Gaulle – Version Complète
- Annexe 7-b : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Jean Jaurès – Version Complète
- Annexe 8-a : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc Charles de Gaulle – Version Complète
- Annexe 8-b : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc Jean Jaurès – Version Complète
- Annexe 9 : Rapports de vérifications réglementaires installations électriques - Parc Jean Jaurès
- Annexe 10 : Bilan et Comptes de résultat de la Société Concessionnaire

## Statistiques parc Charles de Gaulle

Parc	130007 - Charles de Gaulle, Marseille	Nb places publiques	520
		Nb pl. amodiées ou vendues	8
		Nb pl. amodiables	0
		Nb total places	528
Montants	TTC		
Recettes	lissées		
Type de contrat	Concession		

Recettes à la place TTC	
2012	5 127,96
2013	5 162,56
2014	4 971,73
2015	5 174,25
2016	5 538,96
2017	5 730,60

Chiffre d'affaires TTC horaires en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	173 746,10	159 440,30	174 338,60	178 047,70
Février	153 999,20	137 397,30	145 774,80	162 610,50
Mars	154 996,20	145 538,10	167 918,50	181 412,50
Avril	155 625,80	164 176,10	183 350,68	165 944,60
Mai	158 994,00	164 558,60	175 521,80	187 158,60
Juin	136 377,40	155 562,80	178 441,40	186 519,20
Juillet	149 098,00	165 939,90	177 376,50	194 821,90
Août	146 395,64	174 147,28	166 904,20	198 126,00
Septembre	128 924,28	139 066,65	167 573,10	180 863,40
Octobre	151 469,39	167 647,40	191 117,00	199 744,68
Novembre	156 805,00	160 020,00	177 726,80	184 808,80
Décembre	176 305,40	191 421,20	209 781,50	215 208,40
#REF!	1 842 736,41	1 924 915,63	2 115 824,88	2 235 266,28
Total exercice	1 842 736,41	1 924 915,63	2 115 824,88	2 235 266,28
Evolution N/N-1				5,65%

Chiffre d'affaires TTC Abonnements et locations en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	55 669,70	63 148,15	63 708,49	58 743,74
Février	68 707,71	62 830,50	62 048,79	61 555,32
Mars	63 029,64	63 431,90	63 947,24	59 356,00
Avril	60 159,79	56 286,45	64 209,41	63 273,50
Mai	61 717,08	65 136,67	63 378,52	62 322,76
Juin	61 844,68	62 736,35	62 846,49	63 196,70
Juillet	60 112,21	63 234,32	62 521,52	61 144,00
Août	65 464,26	63 304,76	62 372,89	61 448,67
Septembre	70 870,28	64 774,89	63 094,86	61 810,77
Octobre	59 956,59	59 917,96	63 267,94	63 034,20
Novembre	62 568,36	61 970,47	62 213,12	63 035,98
Décembre	60 979,17	60 554,36	63 912,07	70 507,11
#REF!	751 079,47	747 326,78	757 521,34	749 428,75
Total exercice	751 079,47	747 326,78	757 521,34	749 428,75
Evolution N/N-1				-1,07%

Chiffre d'affaires TTC globales en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	230 895,80	226 662,35	242 014,14	239 429,44
Février	223 756,91	203 754,30	210 905,89	225 146,15
Mars	219 944,64	212 191,80	234 882,24	242 197,60
Avril	216 535,59	223 181,35	254 644,94	230 952,60
Mai	222 707,48	234 379,87	242 741,52	253 683,46
Juin	200 373,81	221 381,75	244 277,99	252 155,86
Juillet	212 010,91	233 684,52	244 117,18	258 063,54
Août	215 423,76	243 726,74	234 884,29	264 230,26
Septembre	204 100,76	212 697,84	236 268,86	246 195,07
Octobre	215 149,08	234 386,86	258 306,64	270 538,96
Novembre	223 184,36	228 784,87	243 519,58	251 322,42
Décembre	240 990,97	317 296,74	278 010,18	291 844,44
#REF!	2 625 074,07	2 792 128,99	2 924 573,45	3 025 759,80
Total exercice	2 625 074,07	2 792 128,99	2 924 573,45	3 025 759,80
Evolution N/N-1				3,46%

Fréquentation horaires payantes

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	26 980	23 632	24 342	24 728
Février	22 538	20 739	20 470	22 523
Mars	24 831	23 248	23 342	25 050
Avril	23 815	24 395	24 863	25 495
Mai	24 530	23 840	23 298	25 116
Juin	22 650	23 432	22 802	25 396
Juillet	22 453	23 423	23 143	25 884
Août	19 733	22 650	21 981	24 977
Septembre	20 956	22 865	20 829	23 629
Octobre	23 598	24 650	25 648	25 413
Novembre	23 810	24 347	25 160	25 221
Décembre	29 470	31 664	29 371	30 513
#REF!	285 364	288 885	285 249	303 945
Total exercice	285 364	288 885	285 249	303 945
Evolution N/N-1				6,55%

Mois	Ticket moyen			
	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	6,44	6,75	7,16	7,20
Février	6,83	6,63	7,12	7,22
Mars	6,24	6,26	7,19	7,24
Avril	6,53	6,73	7,37	6,51
Mai	6,48	6,9	7,53	7,45
Juin	6,02	6,64	7,83	7,34
Juillet	6,64	7,08	7,66	7,53
Août	7,42	7,69	7,59	7,93
Septembre	6,15	6,08	8,05	7,65
Octobre	6,42	6,8	7,45	7,86
Novembre	6,59	6,57	7,06	7,33
Décembre	5,98	6,05	7,14	7,05
#REFI	6,48	6,68	7,43	7,36
Moyenne annuelle	6,48	6,68	7,43	7,36
Evolution N/N-1				-0,95%

Mois	Nombre d'abonnements et locations			
	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	406	359	361	338
Février	405	375	373	344
Mars	406	372	372	343
Avril	388	367	373	351
Mai	384	377	367	351
Juin	381	380	368	354
Juillet	365	379	361	352
Août	367	376	360	348
Septembre	381	374	365	353
Octobre	371	371	360	354
Novembre	373	365	349	369
Décembre	373	359	352	376
#REFI	4 600	4 454	4 361	4 233
Total exercice	4 600	4 454	4 361	4 233
Evolution N/N-1				-2,94%

Répartition catégories d'abonnement

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
"24/24 Annuel"	194	194	194
"24/24 Trimestriel"	89	90	91
"24/24 Mensuel"	18	31	37
"Nuit"	6	8	8
"Petite place et utilitaire"	23	23	23
"Reservé"	23	23	23

TOTAL                    **353**                    **369**                    **376**

### Statistiques parc Jean Jaurès

Parc	130006 - Jean Jaurès, Marseille	Nb places publiques	499
		Nb pl. amodiées ou vendues	1
		Nb pl. amodiables	0
		Nb total places	500
Montants	TTC		
Recettes	lissées		
Type de contrat	Concession		

Recettes à la place TTC	
2012	1 923,22
2013	1 928,84
2014	1 957,53
2015	2 062,24
2016	2 037,66
2017	1 988,72

Chiffre d'affaires TTC horaires en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	19 176,00	23 401,00	25 553,80	22 769,00
Février	21 522,50	21 460,10	28 841,53	25 096,50
Mars	27 600,80	22 997,40	32 851,05	30 893,60
Avril	29 501,69	32 440,20	36 827,90	37 061,10
Mai	30 572,60	32 862,40	38 234,50	33 857,50
Juin	31 127,50	28 158,70	34 236,60	28 665,30
Juillet	23 129,90	24 785,90	29 257,90	27 660,90
Août	23 611,20	27 283,90	25 252,00	23 309,40
Septembre	25 393,60	29 948,30	28 181,30	31 168,50
Octobre	30 738,30	29 740,40	17 147,80	34 538,70
Novembre	30 482,40	33 247,70	16 407,80	32 107,60
Décembre	27 484,40	26 874,30	21 057,80	32 233,00
#REF!	320 340,89	333 200,30	333 849,98	359 361,10
Total exercice	320 340,89	333 200,30	333 849,98	359 361,10
Evolution N/N-1				7,64%

Chiffre d'affaires TTC Abonnements et locations en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	52 067,89	54 923,14	56 889,55	53 413,77
Février	52 821,89	56 544,24	57 040,37	52 384,08
Mars	54 274,89	57 200,25	58 811,21	53 593,99
Avril	54 916,39	56 258,23	57 953,21	51 915,67
Mai	55 674,80	56 743,74	58 502,23	51 813,36
Juin	55 519,30	58 623,11	57 827,77	52 731,71
Juillet	54 401,30	56 996,55	56 853,42	51 752,23
Août	54 402,30	57 876,57	56 445,25	52 943,19
Septembre	52 594,50	60 457,84	55 554,73	52 599,80
Octobre	54 406,16	59 184,57	54 714,25	54 180,83
Novembre	55 324,16	58 904,46	54 325,14	53 561,59
Décembre	55 661,56	58 204,56	53 663,33	51 890,81
#REF!	652 065,14	691 917,26	678 580,46	632 781,03
Total exercice	652 065,14	691 917,26	678 580,46	632 781,03
Evolution N/N-1				-6,75%

Chiffre d'affaires TTC globales en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	71 498,89	78 606,14	82 649,75	76 212,77
Février	75 014,39	78 792,34	86 331,90	77 510,58
Mars	82 200,69	80 328,65	92 004,26	84 517,59
Avril	85 418,57	89 623,53	95 614,11	89 549,56
Mai	86 662,40	90 120,14	97 000,73	85 700,86
Juin	87 366,80	87 301,81	92 454,37	81 397,01
Juillet	77 647,10	82 265,95	86 783,32	79 443,13
Août	78 183,50	85 542,47	82 886,84	76 282,59
Septembre	78 812,10	90 787,74	84 326,53	84 098,60
Octobre	85 524,46	89 693,97	71 892,54	89 321,49
Novembre	86 362,56	92 616,16	70 737,94	85 890,56
Décembre	84 073,96	85 442,86	74 784,82	84 437,51
#REF!	978 765,42	1 031 121,76	1 017 467,11	994 362,25
Total exercice	978 765,42	1 031 121,76	1 017 467,11	994 362,25
Evolution N/N-1				-2,27%

Fréquentation horaires payantes

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	2 624	3 256	3 256	2 826
Février	3 172	3 070	3 704	3 274
Mars	4 083	3 840	4 560	4 414
Avril	4 123	4 351	4 817	5 147
Mai	5 118	4 666	4 857	4 377
Juin	4 003	3 959	4 240	3 918
Juillet	3 410	3 334	3 831	3 876
Août	3 572	3 155	3 397	3 319
Septembre	3 801	3 931	3 632	4 039
Octobre	4 297	4 369	2 323	4 743
Novembre	3 754	3 708	2 439	4 463
Décembre	3 875	4 335	3 045	4 519
#REF!	45 832	45 974	44 101	48 915
Total exercice	45 832	45 974	44 101	48 915
Evolution N/N-1				10,92%

Mois	Ticket moyen			
	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	7,31	7,19	7,85	8,06
Février	6,79	6,99	7,79	7,67
Mars	6,76	5,99	7,20	7,00
Avril	7,16	7,46	7,65	7,20
Mai	5,97	7,04	7,87	7,74
Juin	7,78	7,11	8,07	7,32
Juillet	6,78	7,43	7,64	7,14
Août	6,61	8,65	7,43	7,02
Septembre	6,68	7,62	7,76	7,72
Octobre	7,15	6,81	7,38	7,28
Novembre	8,12	8,97	6,73	7,19
Décembre	7,09	6,2	6,92	7,13
#REF!	7,02	7,29	7,52	7,37
Moyenne annuelle	7,02	7,29	7,52	7,37
Evolution N/N-1				-2,03%

Mois	Nombre d'abonnements et locations			
	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	541	536	531	482
Février	540	541	531	470
Mars	551	542	536	460
Avril	559	541	532	459
Mai	555	541	537	455
Juin	553	550	532	457
Juillet	545	547	521	469
Août	539	545	510	467
Septembre	542	551	504	466
Octobre	538	551	495	472
Novembre	535	552	490	487
Décembre	535	543	486	465
#REF!	6 533	6 540	6 205	5 609
Total exercice	6 533	6 540	6 205	5 609
Evolution N/N-1				-9,61%

Répartition catégories d'abonnement

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
"24/24 Annuel"	363	363	361
"24/24 Trimestriel"	5	5	5
"24/24 Mensuel"	29	44	24
"Commerçant"	45	45	45
"Petite Places et Utilitaires"	25	25	25
"Reservé"	5	5	5

TOTAL                      472                      487                      465

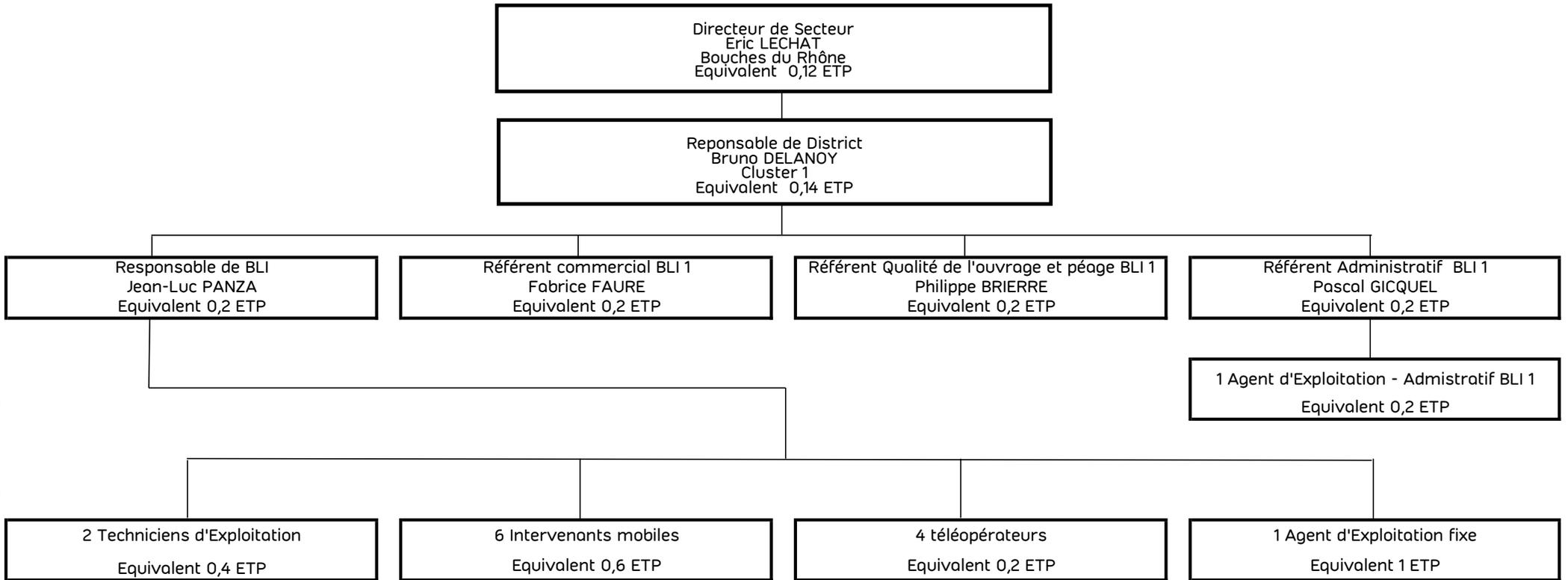
Indigo Infra France  
Siège social Imm. Ile de France Bt A  
4 Place de la Pyramide  
92800 PUTEAUX / LA DEFENSE  
SA au capital de 16 431 968 €  
RCS 304 646 078 RCS NANTERRE

Parking Charles de Gaulle  
22 Place Charles de Gaulle  
13006 MARSEILLE

Annexe 2 - Liste des Places et des bénéficiaires

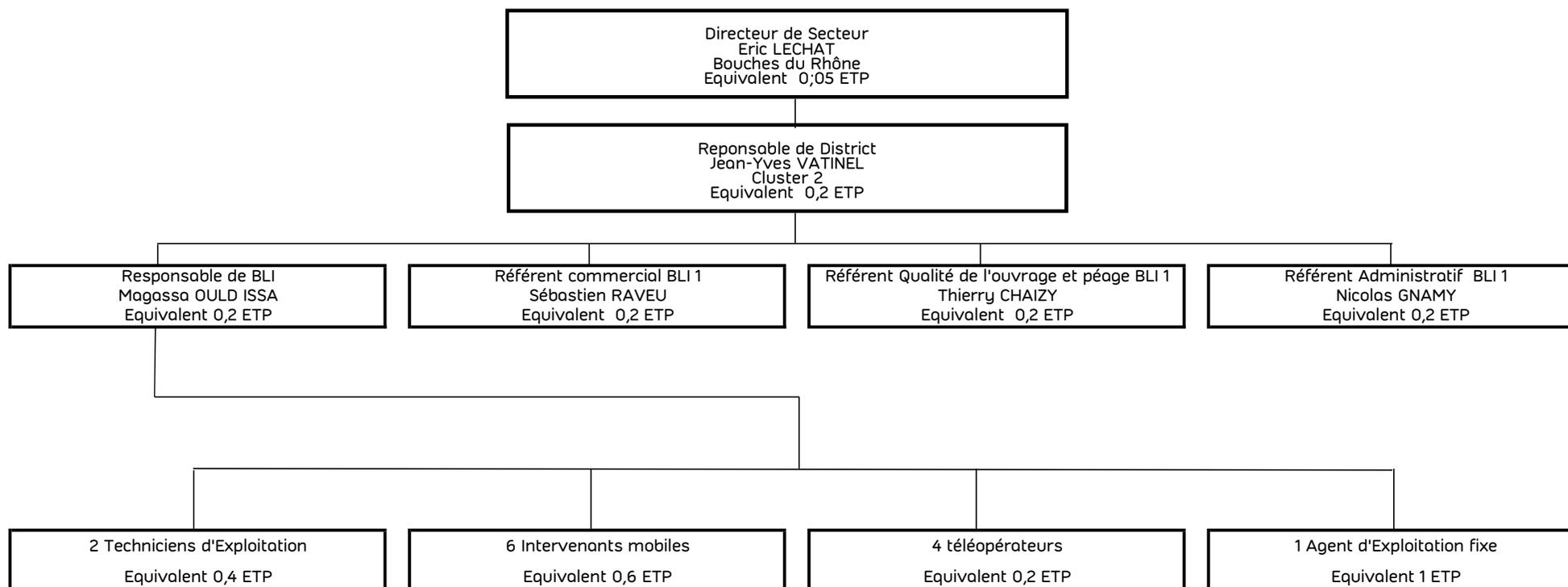
Code D/A	Parc	Numéro Place	TitulaireActuel ContactTitre	Titulaire
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	108	M. et Mme	Gérard CARREGA
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	110		IDSUD
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	111	M.	Jean-Charles PARTOUCHE
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	127		GUIS IMMOBILIER
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	128	M.	Frédéric BASTIDE
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	129		HENRY BLANC SA
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	136	M.	Hervé LABRE et Mle Olivia DENIS
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	150	M.	Claude DENIBBIO

2-4 Ressources Humaines Parc Charles de Gaulle 2017 - Annexe 3-a



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 4 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 4% des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

2-4 Ressources Humaines Parc Jean Jaurès 2017 - Annexe 3-b



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 4 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 4 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

## INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2017 PARC DE MARSEILLE DE GAULLE

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	DOTATIONS 2017	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2017
04/10/1994	Pack Office	730,54	0,00	730,54	0,00
	<b>LOGICIELS</b>	<b>730,54</b>	<b>0,00</b>	<b>730,54</b>	<b>0,00</b>
01/01/2007	PORTE COUPE FEU ET BUTEE	7 157,99	477,20	5 100,16	2 057,83
	<b>INST.GEN.AGENC.AMENAG. DES CONSTRUCTIONS</b>	<b>7 157,99</b>	<b>477,20</b>	<b>5 100,16</b>	<b>2 057,83</b>
01/07/1999	Machine haute-pression	604,73	0,00	604,73	0,00
01/12/1999	Balayeuse MECA AMROS 200	654,01	0,00	654,01	0,00
	<b>MATERIEL ENGS ET GROS OUTILLAGE</b>	<b>1 258,74</b>	<b>0,00</b>	<b>1 258,74</b>	<b>0,00</b>
01/07/1994	Mat+riel informatique	4 301,81	0,00	4 301,81	0,00
01/09/1994	Photocopieur CANON	1 524,49	0,00	1 524,49	0,00
01/10/1994	U.C. + +cran + imprimante	1 986,46	0,00	1 986,46	0,00
01/06/1997	PC IBM + +cran + imprimante + openserveur	3 220,33	0,00	3 220,33	0,00
31/03/1998	T+I+copieur Fax B100	533,57	0,00	533,57	0,00
11/09/2001	Deskpro en - PIII/866eb-815e - CFI	1 263,80	0,00	1 263,80	0,00
	<b>MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE</b>	<b>12 830,46</b>	<b>0,00</b>	<b>12 830,46</b>	<b>0,00</b>
01/10/1994	Coffre-fort	2 783,11	0,00	2 783,11	0,00
01/01/2002	MEUBLE ACCEUIL DE GAULLE	5 381,45	0,00	5 381,45	0,00
	<b>MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN</b>	<b>8 164,56</b>	<b>0,00</b>	<b>8 164,56</b>	<b>0,00</b>
02/05/1993	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - Valeur d'Apport	9 346 908,36	186 938,17	4 361 890,61	4 985 017,75
01/09/1994	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - Augmentations 1	131 074,20	2 621,48	61 167,90	69 906,30
01/07/1995	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - Augmentations 1	45 362,91	922,68	20 759,89	24 603,02
01/07/2001	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - MAGNETA	1 387,48	32,15	530,44	857,04
01/07/2001	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - SOG. TECHNOLOGI	1 100,32	25,49	420,59	679,73
01/07/2001	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - SOG. TECHNOLOGI	11 738,57	271,98	4 487,53	7 251,04
01/07/2001	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - CLIM MASTER	18 293,88	423,87	6 993,61	11 300,27
	<b>BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES</b>	<b>9 555 865,72</b>	<b>191 235,82</b>	<b>4 456 250,57</b>	<b>5 099 615,15</b>
21/10/2003	POMPES DE GAULLE MARSEILLE	10 282,00	0,00	10 282,00	0,00
01/09/2003	MISE EN SECURITE DE GAULLE	2 812,00	0,00	2 812,00	0,00
20/04/2004	TRAVAUX VIDEO SURV.DE GAULLE	17 414,53	0,00	17 414,53	0,00
01/09/2004	EQUIP.VIDEO SURVEILLANCE DE GAULLE	10 362,92	0,00	10 362,92	0,00
01/12/2006	FLY BOX DE GAULLE	1 430,00	0,00	1 430,00	0,00
01/05/2007	TRAVAUX SONORISATION+DIVERS ELECTRICITE	2 860,00	190,67	2 034,68	825,32
01/11/2007	LECTEUR DE BILLET POUR CAISSES AUTO	12 152,00	0,00	12 152,00	0,00
01/11/2008	MISE EN PLACE GTC PRYSM	32 066,00	1 603,30	14 705,68	17 360,32
01/10/2009	PC CAISSE MANUELLE ET SERVEUR	3 723,00	372,30	3 075,30	647,70
16/02/2011	RENOUVEL.MATERIEL DE PEAGE	106 588,10	10 658,81	74 465,66	32 122,44
01/01/2012	MISE EN PLACE TELEALARME	1 492,63	74,63	447,78	1 044,85
14/02/2012	LEVEE RET.GARANTIE RENOUVEL.MAT.PEAGE	5 609,90	560,99	3 298,50	2 311,40
01/11/2013	INTERPHONIE	482,56	32,17	134,06	348,50
25/02/2014	INTERPHONIE RESEAU RADIO PTI	10 155,83	677,06	2 606,21	7 549,62
01/01/2006	PARAMETRAGE CHEQUE PARKING MULTI PARCS	1 874,81	0,00	1 874,81	0,00
01/07/2014	CARTE ABONNES/INTERFACE CONNEXIONS	2 157,00	143,80	503,89	1 653,11
01/11/2014	SAE INTERFACE GTC 2 ENREGISTREURS	2 318,00	289,75	924,02	1 393,98
01/11/2014	STOCKEUR SAMSUNG	6 908,00	863,50	2 756,10	4 151,90
01/01/2016	1 CAISSE AUTOMATIQUE	5 921,45	592,15	1 184,29	4 737,16
01/01/2016	1 BORNE D'ENTREE	3 090,67	309,07	618,14	2 472,53
01/01/2016	1 BORNE DE SORTIE	3 352,75	335,27	670,54	2 682,21
01/01/2016	1 CAISSE MANUELLE	588,64	58,86	117,72	470,92
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D'ENERGIE	3 940,00	788,00	1 154,01	2 785,99
30/06/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 005,12	401,02	603,72	1 401,40
01/01/2017	CAMERA LPR	4 427,00	553,38	553,38	3 873,62
24/11/2017	AJOUT 1 CAMERA	1 611,00	20,97	20,97	1 590,03
	<b>MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION</b>	<b>255 625,91</b>	<b>18 525,70</b>	<b>166 202,91</b>	<b>89 423,00</b>
08/12/2003	BLOCS ECLAIRAGE DE SECOURS DE GAULLE MARSEILLE	3 498,00	0,00	3 498,00	0,00
01/05/2004	BLOCS ECLAIRAGE SECOURS DE GAULLE	3 498,00	0,00	3 498,00	0,00
01/07/2002	MEUBLES EN LAMINE BLANC DE GAU	2 080,93	0,00	2 080,93	0,00
01/07/2002	MEUBLES MELAMINE DE GAULLE	891,83	0,00	891,83	0,00
31/03/2002	STATION DE LAVAGE DE GAULLE	1 303,37	0,00	1 303,37	0,00
29/01/2002	CLIMATISATION DE GAULLE	9 909,19	0,00	9 909,19	0,00
25/02/2002	REAMENAGEMENT BUREAU CDP DE GA	914,69	0,00	914,69	0,00
01/07/2002	3 PAIRES DE TRETEAUX DE GAULLE	730,23	0,00	730,23	0,00
18/04/2002	AIRE DE LAVAGE DE GAULLE	5 405,36	0,00	5 405,36	0,00
16/01/2002	COURANTS ELC.FAIBLES DE GAULLE	24 434,51	0,00	24 434,51	0,00
25/02/2002	REAMENAG.BUREAU CDP DE GAULLE	762,25	0,00	762,25	0,00
12/12/2003	BATTERIE ELECTROGENE DE GAULLE	5 501,00	275,05	3 865,77	1 635,23
01/10/2004	PEINTURES NIVEAU -2 DE GAULLE	12 153,90	810,26	10 737,05	1 416,85
01/12/2003	PORTES PARE FLAMME DE GAULLE MARSEILLE	14 079,00	938,60	13 220,12	858,88
01/08/2003	PORTES PARE FLAMMES DE GAULLE	14 079,00	938,60	13 533,84	545,16
01/09/2004	RETENUE GARANTIE PORTE PARE FLAMME	741,00	49,40	658,67	82,33
15/04/2005	RETENUE GARANTIE FAC 9416 DE GAULLE	741,00	49,40	628,12	112,88
24/02/2005	PANNEAU PORTE COUPE FEU DE GAULLE	3 515,00	234,33	3 011,62	503,38
01/01/2002	PORTE PIETON DE GAULLE	13 975,92	0,00	13 975,92	0,00
01/05/2003	CENTRALE DETECTION CO2 DE GAULLE	7 630,00	469,60	7 630,00	0,00
01/11/2004	DETECTEURS IONISEURS DE GAULLE	3 620,45	241,36	3 177,91	442,54
01/07/2005	COMPRESSEUR CLIMATISATION	2 200,00	0,00	2 200,00	0,00
01/09/2005	PEINTURES PORTE+CAGE ESCALIER DE GAULLE	30 500,00	2 033,33	25 079,59	5 420,41
01/09/2005	INTERFACE INTRAPARC DE GAULLE JAURES	4 353,50	0,00	4 353,50	0,00
12/12/2005	CREATION OUVERTURE TRVX DU 6-8/12/2005	5 350,00	0,00	5 350,00	0,00

## INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2017 PARC DE MARSEILLE DE GAULLE

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	DOTATIONS 2017	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2017
31/08/2006	PEINTURE NIVEAU -1 DE GAULLE	36 385,14	2 425,68	27 293,88	9 091,26
01/12/2006	REFECTION GRILLE ASCENSEUR SERRURERIE	6 200,00	0,00	6 200,00	0,00
01/12/2006	REFECTION GRILLE ASCENSEUR PEINTURE	3 600,00	240,00	2 680,77	919,23
01/12/2006	TRVX REAMENAGEMENT HALL ACCES PARKING	8 480,00	0,00	8 480,00	0,00
01/12/2006	MENUISERIE AMENAGEMENT HALL ACCES	11 315,70	0,00	11 315,70	0,00
01/12/2006	MENUISERIE AMENAGEMENT HALL ACCES	3 870,45	0,00	3 870,45	0,00
01/06/2007	DGRAISSAGE ET ANTI ROUILLE KIOSQUE ASCEN	1 650,00	68,26	1 650,00	0,00
01/11/2007	CREATION LOCAUX GESTION	9 024,98	751,65	9 024,98	0,00
01/03/2008	MISE EN PEINTURE NIVEAU -1	12 962,50	864,17	8 641,70	4 320,80
01/07/2008	20 MINIPARK STOP PARKS	4 143,00	414,30	3 973,20	169,80
01/02/2009	REAMENAGEMENT HALL ACCES DE GAULLE	9 555,00	955,50	8 599,50	955,50
01/02/2009	REAMENAGEMENT HALL ACCES	686,00	68,60	617,40	68,60
01/07/2010	PANNEAU INTERDIT-CAISSON DYNAMIQUE	4 103,90	410,39	3 183,05	920,85
04/10/2011	BOITE CLE POMPIER/ECHELON FOND FOSSE	2 634,00	131,70	822,31	1 811,69
12/09/2011	RENOVATION PEINTURE	128 623,10	8 574,87	52 717,83	75 905,27
01/01/2012	REEMPLAC.CENTRALE CO/NO	9 973,42	664,89	3 989,34	5 984,08
01/01/2012	DETECTION INCENDIE	18 500,00	1 233,33	7 399,98	11 100,02
31/01/2012	REEMPLAC.ASCENSEUR COTE PYTEAS	74 900,00	2 496,42	14 978,52	59 921,48
29/08/2012	CENTRALE DETECTION INCENDIE	7 200,00	480,00	2 563,93	4 636,07
02/01/2013	AFFICHEUR DYNAMIQUE	1 357,00	135,70	678,13	678,87
10/04/2013	MISE EN PEINTURE NIVEAU -4	39 511,30	2 634,09	12 456,00	27 055,30
18/06/2013	TABEAU ELECTRIQUE EQUIPE	7 853,00	785,30	3 565,05	4 287,95
11/04/2013	RENOVATION PAVAGE ENTREE	14 500,00	1 450,00	6 852,74	7 647,26
01/01/2013	PEINTURE NIVEAUX -4 & -5	87 677,70	5 845,18	29 225,90	58 451,80
01/11/2013	DIVERS TX SAE/CABLE LIAISON ASCENSEUR	29 155,89	2 915,59	12 149,62	17 006,27
01/09/2014	ADAPTAT.DISPOSITIF SAE ALARME PTI	404,89	40,49	135,11	269,78
01/11/2014	RENOVATION TOILETTES PUBLIQUES	7 988,00	798,80	2 534,28	5 453,72
01/07/2014	REPLACEMENT ECLAIRAGE	46 989,90	4 698,99	16 465,78	30 524,12
06/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	7 450,54	745,05	2 104,51	5 346,03
24/04/2015	TX ELECTRICITE NOUVELLE BANQUE ACCUEIL	2 003,60	200,36	539,05	1 464,55
01/01/2015	SOLDE REPLACEMENT ECLAIRAGE	7 686,17	768,62	2 305,86	5 380,31
01/06/2015	TX SERRURERIE 2 CAGES ESCALIER PMR	7 990,00	799,00	2 090,53	5 899,47
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269,49	1 423,16	2 846,32	1 423,17
29/08/2016	NEBULISATEUR 2 DIFFUSEURS SV10	2 575,00	257,50	345,44	2 229,56
01/01/2017	REEMPLAC.MIROIR CABINE ASCENSEUR	498,00	16,60	16,60	481,40
01/01/2017	CLIMATISATION	6 005,00	600,50	600,50	5 404,50
01/01/2017	REEMPLAC.VARIATION FREQUENCE	3 751,58	125,04	125,04	3 626,54
01/01/2017	PEINTURE MURS	1 980,00	132,00	132,00	1 848,00
01/01/2017	SIGNALISATION	4 350,00	435,00	435,00	3 915,00
01/01/2017	PEINTURE PORTE COUPE FEU	4 500,00	300,00	300,00	4 200,00
30/06/2017	SIGNALISATION	3 000,00	152,05	152,05	2 847,95
	AMORTISSEMENTS DE DUREE DE VIE UTILE		-11,89	-11,89	-11,89
	<b>AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION</b>	<b>817 172,38</b>	<b>51 090,60</b>	<b>434 920,41</b>	<b>382 251,97</b>
<b>TOTAL</b>	<b>BIENS DE RETOUR</b>	<b>10 658 806,30</b>	<b>261 329,32</b>	<b>5 085 458,35</b>	<b>5 573 347,95</b>
12/04/2002	AUTO LAVEUSE	13 000,00	0,00	13 000,00	0,00
31/08/2007	1 BALISE LIBER-T GEAPARK	5 441,00	360,75	5 441,00	0,00
01/01/2008	COMPLT 2007 BALISE LIBER-T GEA G	400,00	40,00	400,00	0,00
31/12/2008	1 BALISE SUPPLT LIBER-T GEA G	4 167,00	416,70	3 751,44	415,56
01/01/2012	AXIOBOX M1+IHM	4 914,61	491,46	2 948,76	1 965,85
21/05/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 435,87	264,75	3 435,87	0,00
01/07/2014	COMPLEMENT BOX	1 960,00	196,00	686,81	1 273,19
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130007	790,36	263,45	526,90	263,46
	<b>MATERIEL ENGINES ET GROS OUTILLAGE</b>	<b>34 108,84</b>	<b>2 033,11</b>	<b>30 190,78</b>	<b>3 918,06</b>
18/03/2002	lasert jet 1200	375,79	0,00	375,79	0,00
18/03/2002	ensemble evo crmt p4	1 682,79	0,00	1 682,79	0,00
19/09/2002	IMPRINANTE LASER HP LASERJET	362,80	0,00	362,80	0,00
01/01/2007	ENS.NEC POWERMATE+ECRAN LCD+IMP.LASER HP	914,15	0,00	914,15	0,00
10/08/2007	ENS.NEC PM ML450+LCD17+IMP.HP	768,00	0,00	768,00	0,00
01/01/2011	ENS.HP 6000 PRO MT E5400+22LED	563,00	0,00	563,00	0,00
	<b>MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE</b>	<b>4 666,53</b>	<b>0,00</b>	<b>4 666,53</b>	<b>0,00</b>
19/11/2002	PHOTOCOPIEUR F.104516841-Z1	613,32	0,00	613,32	0,00
28/07/2006	COPIEUR BIZHUB 162 NU	1 096,00	0,00	1 096,00	0,00
	<b>MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN</b>	<b>1 709,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 709,32</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>BIENS DE REPRISE*</b>	<b>40 484,69</b>	<b>2 033,11</b>	<b>36 566,63</b>	<b>3 918,06</b>
<b>TOTAL</b>	<b>130007 MARSEILLE DE GAULLE</b>	<b>10 699 290,99</b>	<b>263 362,43</b>	<b>5 122 024,98</b>	<b>5 577 266,01</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

## INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2017 PARC DE MARSEILLE JEAN JAURES

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	DOTATIONS 2017	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2017
14/02/2003	PLACE TDO JAURES MARSEILLE	12 200,00	193,61	2 880,89	9 319,11
	<b>CONCESSIONS DROIT D'OCCUPATION</b>	<b>12 200,00</b>	<b>193,61</b>	<b>2 880,89</b>	<b>9 319,11</b>
19/09/1994	WINDOWS / EXCEL	425,33	0,00	425,33	0,00
	<b>LOGICIELS</b>	<b>425,33</b>	<b>0,00</b>	<b>425,33</b>	<b>0,00</b>
01/10/2003	CLIMATISATION JEAN JAURES	3 162,25	0,00	3 162,25	0,00
01/10/2003	CLIMATISATION J-JAURES	1 254,04	0,00	1 254,04	0,00
	<b>MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN</b>	<b>4 416,29</b>	<b>0,00</b>	<b>4 416,29</b>	<b>0,00</b>
01/07/1993	U.C. + cran + imprimante	2 414,24	0,00	2 414,24	0,00
01/11/1994	Fax PANASONIC	417,71	0,00	417,71	0,00
01/09/1997	PC IBM + cran + imprimante + openserveur	3 499,11	0,00	3 499,11	0,00
01/04/1997	Photocopieur CANON NP6012	1 219,59	0,00	1 219,59	0,00
01/04/1999	Fax B150	464,97	0,00	464,97	0,00
11/09/2001	Deskpro en - PIII/866eb-815e - CFI	1 263,80	0,00	1 263,80	0,00
	<b>MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE</b>	<b>9 279,42</b>	<b>0,00</b>	<b>9 279,42</b>	<b>0,00</b>
28/06/1993	Mobilier de bureau	3 755,09	0,00	3 755,09	0,00
15/07/1993	Coffre-fort	2 783,11	0,00	2 783,11	0,00
	<b>MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN</b>	<b>6 538,20</b>	<b>0,00</b>	<b>6 538,20</b>	<b>0,00</b>
02/05/1993	MARSEILLE JEAN JAURES - Valeur d'Origine	8 654 191,74	173 083,83	4 240 553,88	4 413 637,86
01/07/1994	MARSEILLE JEAN JAURES - Augmentations 1994	541,54	11,05	259,69	281,85
01/07/1995	MARSEILLE JEAN JAURES - Augmentations 1995	7 729,17	161,00	3 622,72	4 106,45
01/07/1996	MARSEILLE JEAN JAURES - Augmentations 1996	2 330,49	49,59	1 066,13	1 264,36
01/07/2001	MARSEILLE JEAN JAURES - SPIE Climatisation Lo	3 052,03	72,67	1 199,05	1 852,98
01/07/2001	MARSEILLE JEAN JAURES - SOG. TECHNOLOGIE F29	11 738,57	279,50	4 611,71	7 126,86
01/07/2001	MARSEILLE JEAN JAURES - SOG. TECHNOLOGIE F38	1 099,58	26,18	431,97	667,61
01/07/2001	MARSEILLE JEAN JAURES - MAGNETA	1 387,48	33,04	545,16	842,32
16/03/2017	EXTRACTEURS HCC 1250 GF	42 760,00	1 294,77	1 294,77	41 465,23
24/03/2017	VENTILATEURS TYPE HCC 1250 GF	5 000,00	147,24	147,24	4 852,76
26/04/2017	CABLAGE VENTILATION	3 600,00	93,65	93,65	3 506,35
	<b>BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES</b>	<b>8 733 430,60</b>	<b>175 252,52</b>	<b>4 253 825,97</b>	<b>4 479 604,63</b>
18/04/2005	ALARME CAISSES AUTOS J-JAURES	2 643,00	0,00	2 643,00	0,00
14/04/2005	PROTECTION CAISSES AUTOS J-JAURES	3 040,00	0,00	3 040,00	0,00
01/07/2002	ELECTRICITE JAURES MARSEILLE	10 954,42	0,00	10 954,42	0,00
01/07/2002	INTERPHONIE JAURES MARSEILLE	14 597,59	0,00	14 597,59	0,00
01/07/2002	COMPTAGE PAR NIVEAUX JAURES	2 770,70	0,00	2 770,70	0,00
01/04/2005	STATION DE RELEVAGE EAUX USEES	8 758,00	0,00	8 758,00	0,00
01/01/2005	INTERPHONES SECONDAIRES J-JAURES	16 395,00	1 093,00	14 209,00	2 186,00
01/09/2004	TRAVAUX VIDEO SURV. J-JAURES	5 759,89	0,00	5 759,89	0,00
01/01/2005	VIDEO SURVEILLANCE J-JAURES	2 468,53	0,00	2 468,53	0,00
01/12/2006	FLY BOX JEAN JAURES	1 430,00	0,00	1 430,00	0,00
01/07/2008	BORNIER WAGO POUR REMONTES ALARMES	1 958,00	97,90	936,20	1 021,80
22/04/2011	SYSTEME CONTROLE ACCES ZONE MOTOS	4 388,50	548,56	3 673,10	715,40
01/01/2012	MISE EN PLACE TELEALARME APP1	1 492,63	74,63	447,78	1 044,85
01/01/2012	MISE EN PLACE TELEALARME APP2	1 492,63	74,63	447,78	1 044,85
01/01/2013	RENOVATION VIDEO SURVEILLANCE	9 980,00	1 247,50	6 237,50	3 742,50
01/01/2013	INTEGRAT*MODULE INTERPHONE DS MAT.PEAGE	4 498,00	299,87	1 499,35	2 998,65
31/07/2013	MODIF.SAE SUITE CHANGEMENT MAT.PEAGE	2 180,00	218,00	963,98	1 216,02
26/08/2013	BRAS DE BARRIERE ARTICULE	588,65	58,87	256,12	332,53
21/10/2013	TIRAGE ET RACCORDEMENT CABLE INTERPHONIE	520,00	34,67	145,52	374,48
21/10/2013	POSTE INTERPHONE POUR LECTEUR PIETON	511,00	34,07	143,00	368,00
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 157,67	631,53	2 631,66	526,01
10/01/2014	BOUCLE DETECT* SOL NIV.LECTEUR VL NUIT	910,00	91,00	361,76	548,24
22/04/2014	2 ARMOIRES COMMANDE 2 POMPES DE RELEVAGE	2 198,00	399,75	1 477,43	1 720,57
01/01/2014	2 PAIEMENT CB EN SORTIE	2 219,79	443,96	1 775,84	443,95
01/01/2014	2 PAIEMENTS CB CAISSE AUTOMATIQUE	2 680,55	536,11	2 144,44	536,11
01/01/2014	1 CONCENTRATEUR CB	1 993,23	398,65	1 594,60	398,63
01/01/2014	1 TPE + LICENCES	803,15	160,63	642,52	160,63
01/01/2014	800 CARTES MIFARE	4 121,50	824,30	3 297,20	824,30
01/01/2014	2 CONTROLEURS ENTREE	12 803,09	1 280,31	5 121,24	7 681,85
01/01/2014	2 BARRIERES RAPIDES CIRCULATION A DROITE	3 553,71	355,37	1 421,48	2 132,23
01/01/2014	2 CONTROLEURS SORTIE	11 053,15	1 105,31	4 421,24	6 631,91
01/01/2014	2 BARRIERES RAPIDES LISSE DROITE	3 558,80	355,88	1 423,52	2 135,28
01/01/2014	2 BARRIERES LISSE DROITE	6 024,67	602,47	2 409,88	3 614,79
01/01/2014	1 CAISSE AUTOMATIQUE COMPACT PHMR	12 169,41	1 216,94	4 867,76	7 301,65
01/01/2014	1 CAISSE AUTOMATIQUE COMPACT	12 169,41	1 216,94	4 867,76	7 301,65
01/01/2014	3 DETECTEURS GABARIT	4 243,94	424,39	1 697,56	2 546,38
01/01/2014	2 LECTEURS PIETONS OU ASCENSEUR	4 253,76	425,38	1 701,52	2 552,24
01/01/2014	1 LECTEUR VEHICULE NUIT	4 263,94	426,39	1 705,56	2 558,38
01/01/2014	1 CAISSE MANUELLE	6 814,66	681,47	2 725,88	4 088,78
01/01/2014	ABACUS CENTRALE DE GESTION	8 633,40	863,34	3 453,36	5 180,04
01/01/2014	1 SERVEUR LIBER'T	2 280,89	228,09	912,36	1 368,53
01/01/2014	RECONNAISSANCE PLAQUE IMMATRICULATION	16 802,46	1 680,25	6 721,00	10 081,46
01/07/2014	GTC ALARME POMPE DE RELEVAGE	1 161,70	58,08	203,52	958,18
06/07/2015	BRAS BARRIERE ARTICULE	763,00	76,30	190,02	572,98
01/01/2016	1 CAISSE AUTOMATIQUE	3 140,80	314,08	628,16	2 512,64
01/01/2016	1 BORNE D'ENTREE	2 215,20	221,52	443,04	1 772,16
01/01/2016	1 BORNE DE SORTIE	2 477,28	247,73	495,46	1 981,82
01/01/2016	1 CAISSE MANUELLE	588,64	58,86	117,72	470,92
31/07/2017	AJOUT 1 CAMERA	789,00	41,61	41,61	747,39
01/01/2017	UPGRADE MASTER PC BANCAIRE	998,40	199,68	199,68	798,72
	<b>MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION</b>	<b>236 269,74</b>	<b>19 348,02</b>	<b>141 076,24</b>	<b>95 193,50</b>

## INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2017 PARC DE MARSEILLE JEAN JAURES

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	DOTATIONS 2017	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2017
01/05/2004	SOURCE CENTR.ECLAIRAGE J-JAURE	5 800,00	0,00	5 800,00	0,00
01/07/2004	SYSTEME ODRISATION J-JAURES	9 620,00	0,00	9 620,00	0,00
31/03/2005	COLONNE DE DESCENTE EP J-JAURES	6 980,00	0,00	6 980,00	0,00
05/06/2003	COMMAND.OUVERTURE DE PORTES/JAURES MARSEILLE	4 362,00	290,80	4 238,51	123,49
01/03/2004	ASSERVISSEMENT PORTES J-JAURES	2 500,00	166,67	2 306,05	193,95
01/05/2005	CLIMATISATION J-JAURES	7 142,31	0,00	7 142,31	0,00
01/08/2005	PEINTURES DES TRAVES ENTREE ET SORTIE	5 838,00	389,20	4 833,54	1 004,46
01/09/2005	INTERFACE INTRAPARC DE GAULLE JAURES	4 353,50	0,00	4 353,50	0,00
22/11/2005	8 PORTES PARE FLAMME	18 200,00	1 213,33	14 692,93	3 507,07
01/04/2006	PORTE A UN VANTAIL J-JAURES	5 790,00	386,00	4 536,82	1 253,18
01/09/2008	RACCORDEMENT VENTILATION/AUTOMATE	2 195,00	219,50	2 085,85	109,15
25/01/2011	MISE AUX NORMES SAE ASCENSEURS	2 128,00	106,40	737,80	1 390,20
29/03/2011	REMISE ETAT ESCALIER NORME PMR	9 250,00	616,67	4 169,70	5 080,30
23/03/2011	CLIMATISEUR BUREAU	2 185,00	218,50	1 481,01	703,99
09/05/2011	MISE EN PEINTURE ZONE MOTOS	6 050,00	403,33	2 681,87	3 368,13
28/04/2011	ENCLOS GRILLAGE MOTOS	7 915,00	791,50	5 286,79	2 628,21
30/06/2011	REMPLACEMENT ECLAIRAGE	44 179,51	4 417,95	28 746,94	15 432,57
22/07/2012	BORNES PIETONS + VENTOUSES	3 500,00	233,33	1 270,57	2 229,43
30/08/2012	DEPLAC.CENTRALE CO COMYTRON	1 501,38	100,09	534,36	967,02
20/09/2012	PLAN TRAVAIL/MEUBLES/RAYONS	3 750,23	375,02	1 980,64	1 769,59
18/06/2013	REAJUST.+ FABRICATION ILOTS	2 000,00	200,00	907,95	1 092,05
01/01/2013	REAMENAGEMENT BUREAUX & TOILETTES PUBLIC	7 910,26	791,03	3 955,15	3 955,11
01/11/2013	AFFICHEUR DYNAMIQUE "VINCI" SIMPLE FACE	1 768,00	176,80	736,75	1 031,25
01/11/2013	DIVERS TX SAE/CABLE LIAISON ASCENSEUR	36 660,62	3 666,06	15 276,92	21 383,70
01/01/2014	MIGRAT*ALARME PEAGE SS IP->SERVEUR GTC	1 796,00	179,60	718,40	1 077,60
01/01/2014	PROTECTION CAISSE	1 460,00	146,00	584,00	876,00
01/01/2014	REPLAC.WC SUSPENDUE	2 167,00	216,70	866,80	1 300,20
01/01/2014	PEINTURE SOLS/MURS/POTEAUX/BARDAGES	47 506,50	3 167,10	12 668,40	34 838,10
01/01/2014	FABRICATION ILOT TRIANGULAIRE	1 820,00	182,00	728,00	1 092,00
01/01/2014	CLIMATISEUR PANASONIC DANS TGBT	1 450,00	145,00	580,00	870,00
01/09/2014	PEINTURE EMLACEMENT VEHICULE	120 071,00	8 004,73	26 689,74	93 381,26
09/02/2015	BANDEAU VENTOUSE SUR PORTAIL PIETON NEUF	1 729,75	115,32	333,64	1 396,11
01/03/2015	PEINTURE HALL CAISSE	500,00	33,33	99,99	400,01
01/03/2015	PORTAIL NEUF	9 000,00	600,00	1 800,00	7 200,00
06/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	5 696,24	569,62	1 608,98	4 087,26
01/07/2015	TX AMENAGEMENT PLATEFORME PMR	1 894,00	189,40	474,28	1 419,72
22/07/2015	MISE EN CONFORMITE MAINS COURANTES	8 192,00	273,04	684,47	7 507,53
07/08/2015	MISE NORME DEPARTS & FINS MAIN COURANTE	9 750,00	975,00	2 342,67	7 407,33
21/08/2015	POSE BARRES DE SEUIL ANTI-DERAPANTES	1 200,00	120,00	283,73	916,27
14/09/2015	PEINTURE SOL-MUR-PLAFOND-POTEAUX-POUTRES	44 528,90	2 968,59	6 823,69	37 705,21
14/09/2015	PEINTURE SOLS	20 587,90	1 372,53	3 154,94	17 432,96
12/10/2015	130006 SIGNALIETIQUE PMR	821,20	82,12	182,46	638,74
14/10/2015	130006 PEINTURE SOUBASSEMENT ACCUEIL	1 585,00	105,67	234,21	1 350,79
15/10/2015	130006 AMENAGEMENTS PMR	258,86	25,89	57,31	201,55
01/01/2016	TRAVAUX D ETANCHEITE	10 500,00	1 050,00	2 100,00	8 400,00
08/04/2016	CARRELAGE	5 895,00	589,50	1 021,16	4 873,84
09/06/2016	FOURNITURE ET POSE DISJONCTEUR 400A	4 459,50	445,95	696,95	3 762,55
29/02/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR ELECTRIQUE	2 814,61	93,81	172,50	2 642,11
29/02/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR ELECTRIQUE	1 788,12	59,60	109,59	1 678,53
31/03/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR ELECTRIQUE	1 242,00	41,40	72,62	1 169,38
31/03/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR ELECTRIQUE	1 242,00	41,40	72,62	1 169,38
10/06/2016	PORTE	2 230,00	148,67	231,94	1 998,06
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269,49	1 423,16	2 846,32	1 423,17
05/09/2016	CLIMATISATION REVERSIBLE	3 000,00	300,00	396,72	2 603,28
25/01/2017	RADIO CONTINUE	13 810,00	860,13	860,13	12 949,87
	AMORTISSEMENTS DE DUREE DE VIE UTILE		41,86	89,01	-89,01
	<b>AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION</b>	<b>534 843,88</b>	<b>39 329,30</b>	<b>203 941,23</b>	<b>330 902,65</b>
<b>TOTAL</b>	<b>BIENS DE RETOUR</b>	<b>9 537 403,46</b>	<b>234 123,45</b>	<b>4 622 383,57</b>	<b>4 915 019,89</b>
10/06/2004	loveuse de sol j mrs	14 909,99	0,00	14 909,99	0,00
25/03/2002	MICRO CAMERA	946,20	0,00	946,20	0,00
30/04/2012	130006 SYST.DE CENTRALISATION	14 551,68	1 455,17	8 253,91	6 297,77
13/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 435,87	80,75	3 435,87	0,00
10/06/2013	ANTENNE LIBER-T GEA	3 300,00	330,00	1 505,34	1 794,66
03/02/2015	1 BALISE LIBER T GEA	4 150,00	415,00	1 207,48	2 942,52
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130006	734,77	244,92	489,84	244,93
	<b>MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE</b>	<b>42 028,51</b>	<b>2 525,84</b>	<b>30 748,63</b>	<b>11 279,88</b>
17/06/2005	PHOTOCOPIEUSE Di1611A	1 035,00	0,00	1 035,00	0,00
	<b>MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN</b>	<b>1 035,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 035,00</b>	<b>0,00</b>
18/03/2002	ensemble evo 500 cmt p4	1 682,79	0,00	1 682,79	0,00
18/03/2002	lasert jet 1200	375,79	0,00	375,79	0,00
20/08/2007	ENS.NEC PM ML450 + LCD73V TFT 17"	632,84	0,00	632,84	0,00
01/01/2010	HP COMPAQ DESKTOP DCS800	416,00	0,00	416,00	0,00
16/02/2010	ENS.HP COMPAQ6000PRO P E5300+LE1901	531,95	0,00	531,95	0,00
	<b>MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE</b>	<b>3 639,37</b>	<b>0,00</b>	<b>3 639,37</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>BIENS DE REPRISE</b>	<b>46 702,88</b>	<b>2 525,84</b>	<b>35 423,00</b>	<b>11 279,88</b>
<b>TOTAL</b>	<b>130006 MARSEILLE JEAN JAURES</b>	<b>9 584 106,34</b>	<b>236 649,29</b>	<b>4 657 806,57</b>	<b>4 926 299,77</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Annexe 5a  
PARC DE STATIONNEMENT : 130007 Marseille Charles de Gaulle

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE indigo Inra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ECART 2017/2016
Horaires parcs	1 785 535	1 886 837	101 302
Abonnés parcs	633 871	620 309	-13 562
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	33 594	26 392	-7 202
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 453 000</b>	<b>2 533 538</b>	<b>80 538</b>
Subventions d'exploitation			0
Autres Produits	4 051	1	-4 050
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>4 051</b>	<b>1</b>	<b>-4 050</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>2 457 051</b>	<b>2 533 539</b>	<b>76 488</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-197 975	-160 247	37 728
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-7 828	-8 568	-740
Personnel Intérimaire d'Exploitation	3 709	-2 661	-6 370
Prestations de Nettoyage	-48 019	-44 237	3 782
Prestations de Gardiennage	-54 002	-38 543	15 459
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-304 115</b>	<b>-254 256</b>	<b>49 859</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-71 279	-24 484	46 795
Entretien : Contrats	-10 601	-12 988	-2 387
Electricité, Fluides	-38 363	-34 942	3 421
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-2 134	-3 029	-895
Location Matériel d'Exploitation	-445	-1 994	-1 549
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-122 822</b>	<b>-77 437</b>	<b>45 385</b>
Actions Commerciales	-1 358	-808	550
Collecte de Fonds et Traitement Bancaires	-15 301	-18 192	-2 891
Frais Administratifs et Divers	-1 576	-1 602	-26
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-18 235</b>	<b>-20 602</b>	<b>-2 367</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-445 172</b>	<b>-352 295</b>	<b>92 877</b>
Police d'Assurances	-14 917	-15 646	-729
Sinistres	-1 907	-3 950	-2 043
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-9 703	-13 612	-3 909
Redevances Aux Concédants			0
Taxes et Versements Assimilés	-136 566	-147 001	-10 435
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 786	-13 677	-11 891
Charges de Gros Entretien	-16 362		16 362
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-54 032	-55 806	-1 774
Frais Généraux Siège	-168 235	-171 224	-2 989
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-403 508</b>	<b>-420 916</b>	<b>-17 408</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-848 680</b>	<b>-773 211</b>	<b>75 469</b>
Autres Charges Non Courantes	-907		0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			1 466
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-264 828	-263 362	
Autres Provisions Non Courantes			
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-265 735</b>	<b>-263 362</b>	<b>2 373</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>1 342 636</b>	<b>1 496 966</b>	<b>154 330</b>
Frais Financiers	-332 435	-319 578	12 857
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-332 435</b>	<b>-319 578</b>	<b>12 857</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>1 010 201</b>	<b>1 177 388</b>	<b>167 187</b>

Annexe 5b  
PARC DE STATIONNEMENT : 130006 Marseille Jean Jaurès

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ECART 2017/2016
Horaires parcs	282 872	299 023	16 151
Abonnés parcs	565 500	525 629	-39 871
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	976	1 294	318
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>849 348</b>	<b>825 946</b>	<b>-23 402</b>
Subventions d'exploitation			0
Autres Produits	1	19	18
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>18</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>849 349</b>	<b>825 965</b>	<b>-23 384</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-180 590	-168 961	11 629
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 383	-3 445	938
Personnel Intérimaire d'Exploitation	2 336	-8 268	-10 604
Prestations de Nettoyage	-21 105	-21 238	-133
Prestations de Gardiennage	-51 892	-32 995	18 897
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-255 634</b>	<b>-234 907</b>	<b>20 727</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-45 427	-48 810	-3 383
Entretien : Contrats	-6 289	-9 575	-3 286
Electricité, Fluides	-29 137	-22 935	6 202
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0
Frais de Télécommunication	-1 891	-2 345	-454
Location Matériel d'Exploitation	-3 442	704	4 146
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-86 186</b>	<b>-82 961</b>	<b>3 225</b>
Actions Commerciales	-543	-874	-331
Collecte de Fonds et Traitement Bancaires	-4 075	-6 177	-2 102
Frais Administratifs et Divers	-1 125	-473	652
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-5 743</b>	<b>-7 524</b>	<b>-1 781</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-347 563</b>	<b>-325 392</b>	<b>22 171</b>
Police d'Assurances	-5 412	-5 158	254
Sinistres	-2 587	-1 230	1 357
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 509	-4 457	-948
Redevances Aux Concédants	0	0	0
Taxes et Versements Assimilés	-96 696	-96 807	-111
Autres Charges et Provisions Courantes	0	-48	-48
Charges de Gros Entretien	-3 594		3 594
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-18 686	-18 171	515
Frais Généraux Siège	-58 180	-55 751	2 429
			0
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-188 664</b>	<b>-181 622</b>	<b>7 042</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-536 227</b>	<b>-507 014</b>	<b>29 213</b>
Autres Charges Non Courantes	0	0	0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-234 045	-236 649	-2 604
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0
			0
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-234 045</b>	<b>-236 649</b>	<b>-2 604</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>79 077</b>	<b>82 302</b>	<b>3 225</b>
Frais Financiers	-291 089	-280 280	10 809
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-291 089</b>	<b>-280 280</b>	<b>10 809</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>-212 012</b>	<b>-197 978</b>	<b>14 034</b>

Annexe 5c  
PARC DE STATIONNEMENT : 130007 Marseille Charles de Gaulle + 130006 Marseille Jean Jaurès

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION CONSOLIDE DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ECART 2017/2016
		0	
Horaires parcs	2 068 407	2 185 860	117 453
Abonnés parcs	1 199 371	1 145 964	-53 407
Voirie	0	0	0
Garantie de recettes villes	0	0	0
Prestation de services	0	0	0
Activité de Contrôle	0	0	0
Appels de charges amodiataires	0	0	0
Activités annexes	34 570	27 686	-6 884
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>3 302 348</b>	<b>3 359 510</b>	<b>57 162</b>
Subventions d'exploitation	0	0	0
Autres Produits	4 052	20	-4 032
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>4 052</b>	<b>20</b>	<b>-4 032</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>3 306 400</b>	<b>3 359 530</b>	<b>53 130</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-378 565	-329 208	49 357
Personnel contrat à durée déterminée	0	0	0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-12 211	-12 013	198
Personnel Intérimaire d'Exploitation	6 045	-10 929	-16 974
Prestations de Nettoyage	-69 124	-65 475	3 649
Prestations de Gardiennage	-105 894	-71 538	34 356
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-559 749</b>	<b>-489 163</b>	<b>70 586</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-116 706	-73 294	43 412
Entretien : Contrats	-16 890	-22 563	-5 673
Electricité, Fluides	-67 500	-57 877	9 623
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0
Frais de Télécommunication	-4 025	-5 374	-1 349
Location Matériel d'Exploitation	-3 887	-1 290	2 597
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-209 008</b>	<b>-160 398</b>	<b>48 610</b>
Actions Commerciales	-1 901	-1 682	219
Collecte de Fonds et Traitement Bancaires	-19 376	-24 369	-4 993
Frais Administratifs et Divers	-2 701	-2 075	626
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-23 978</b>	<b>-28 126</b>	<b>-4 148</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-792 735</b>	<b>-677 687</b>	<b>115 048</b>
Police d'Assurances	-20 329	-20 804	-475
Sinistres	-4 494	-5 180	-686
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-13 212	-18 069	-4 857
Redevances Aux Concédants	0	0	0
Taxes et Versements Assimilés	-233 262	-243 808	-10 546
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 786	-13 725	-11 939
Charges de Gros Entretien	-19 956	0	19 956
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-72 718	-73 977	-1 259
Frais Généraux Siège	-226 415	-226 975	-560
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-592 172</b>	<b>-602 538</b>	<b>-10 366</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-1 384 907</b>	<b>-1 280 225</b>	<b>104 682</b>
Autres Charges Non Courantes	-907	0	907
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-498 873	-500 011	-1 138
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-499 780</b>	<b>-500 011</b>	<b>-231</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>1 421 713</b>	<b>1 579 294</b>	<b>157 581</b>
Frais Financiers	-623 524	-599 858	23 666
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-623 524</b>	<b>-599 858</b>	<b>23 666</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>798 189</b>	<b>979 436</b>	<b>181 247</b>

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS  
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC  
(données comptables – exercice 2017)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) ou à l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession conclus à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

L'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT- (décret n° 2005-236 du 14 mars 2005) ou l'article 33 du décret du n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession conclus à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016, sont venus encadrer son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer depuis 2006 dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.  
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;

f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;

h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez joint au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R 1411-7 du CGCT et I.1°.c) de l'article 33 du décret du 1<sup>er</sup> février 2016), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 1411-7 CGCT I-d) ou article 33 – II –1°.a) – du décret du 1<sup>er</sup> février 2016), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2017.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe I – g) de l'article R 1411-7 CGCT ou au paragraphe II-1°.c) de l'article 33 du décret du 1<sup>er</sup> février 2016 est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2017 (art. R 1411-7 CGCT I- e et art. 33 – II-1°.b) du décret du 1<sup>er</sup> février 2016), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 1411-7 CGCT – I-f ou article 33 I-1°.d).).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – I – h ou art. 33- II.1°.d) du décret du 1<sup>er</sup> février 2016).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et de l'article 33 de son décret d'application applicables aux contrats de concession conclus à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 27 avril 2018

Le Directeur Administratif et Financier  
Ghislain MATTLINGER



**PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL****(Article R 1411-7 I- a et b du CGCT et article 33 du décret n°2016-86 du 01/02/2016 –I.1°.a et b)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en:

**1. Produits et charges directs**

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges: frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

**2. Charges calculées**

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement<sup>1</sup> liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

---

<sup>1</sup> Hors impairment tests : Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

### **3. Charges indirectes**

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2017 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2017, il est appliqué un pourcentage de 5,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2016. Le taux est représentatif du coût des capitaux engagés par le groupe INDIGO.

\* \*  
\*

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas de d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

#### (a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

#### (b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

#### (a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

#### (b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installations technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

### 3. Provisions

#### Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

## GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2017

### A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park (nouvelle dénomination de VINCI Park Services) et la société Infra Park depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Infra Park comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Infra Park et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

### B. Clé de répartition des frais de structure - Éléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2017, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

### C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

#### 1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

#### 2. Missions techniques

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

3. Missions commerciales
  - Etudes de marché,
  - Prospection et animation commerciales,
  - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
  - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
  - Suivi des dossiers contentieux,
  - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
  - Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
  - Gestion des assurances (polices et sinistres).
5. Gestion de la société délégataire
  - Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
  - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
  - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
  - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
  - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
  - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
  - Relations avec les Commissaires aux comptes,
  - Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Infra Park consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque

Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement

Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement

Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation

Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.
5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétaires, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Infra Park interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

## Annexe 7a - PARC DE STATIONNEMENT : 130007 Marseille Charles de Gaulle

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé / Budgété N	BUDGET 2017	REALISE 2017	ECART BUDGET/REALISE
Horaires parcs	1 758 250	1 886 837	128 587
Abonnés parcs	633 265	620 309	-12 956
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	39 600	26 392	-13 208
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 431 115</b>	<b>2 533 538</b>	<b>102 423</b>
Subventions d'exploitation			0
Autres Produits	-100	1	101
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>-100</b>	<b>1</b>	<b>101</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>2 431 015</b>	<b>2 533 539</b>	<b>102 524</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-206 939	-160 247	46 692
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 000	-8 568	-4 568
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 000	-2 661	2 339
Prestations de Nettoyage	-16 000	-44 237	-28 237
Prestations de Gardiennage	-42 301	-38 543	3 758
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-274 240</b>	<b>-254 256</b>	<b>19 984</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-39 200	-24 484	14 716
Entretien : Contrats	-15 300	-12 988	2 312
Electricité, Fluides	-34 500	-34 942	-442
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-724	-3 029	-2 305
Location Matériel d'Exploitation		-1 994	-1 994
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-89 724</b>	<b>-77 437</b>	<b>12 287</b>
Actions Commerciales	-375	-808	-433
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-15 000	-18 192	-3 192
Frais Administratifs et Divers	-1 200	-1 602	-402
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-16 575</b>	<b>-20 602</b>	<b>-4 027</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-380 539</b>	<b>-352 295</b>	<b>28 244</b>
Police d'Assurances	-14 587	-15 646	-1 059
Sinistres		-3 950	-3 950
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-9 724	-13 612	-3 888
Redevances Aux Concédants			0
Taxes et Versements Assimilés	-134 738	-147 001	-12 263
Autres Charges et Provisions Courantes		-13 677	-13 677
Charges de Gros Entretien	-10 000		10 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-53 485	-55 806	-2 321
Frais Généraux Siège	-166 531	-171 224	-4 693
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-389 065</b>	<b>-420 916</b>	<b>-31 851</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-769 604</b>	<b>-773 211</b>	<b>-3 607</b>
Autres Charges Non Courantes			
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-7 881		7 881
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-262 034	-263 362	-1 328
Autres Provisions Non Courantes			
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-269 915</b>	<b>-263 362</b>	<b>6 553</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>1 391 496</b>	<b>1 496 966</b>	<b>105 470</b>
Frais Financiers	-322 158	-319 578	2 580
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-322 158</b>	<b>-319 578</b>	<b>2 580</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>1 069 338</b>	<b>1 177 388</b>	<b>108 050</b>
Contrôle des Prestations Internes	0	0	0

## Annexe 7 b - PARC DE STATIONNEMENT : 130006 Marseille Jean Jaurès

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé / Budgété N	BUDGET 2017	REALISE 2017	ECART BUDGET/REALISE
Horaires parcs	322 361	299 023	-23 338
Abonnés parcs	588 959	525 629	-63 330
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes		1 294	1 294
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>911 320</b>	<b>825 946</b>	<b>-85 374</b>
Subventions d'exploitation			0
Autres Produits		19	19
<b>Sous Total Autres Produits</b>		<b>19</b>	<b>19</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>911 320</b>	<b>825 965</b>	<b>-85 355</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-187 000	-168 961	18 039
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 000	-3 445	555
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-2 053	-8 268	-6 215
Prestations de Nettoyage	-21 900	-21 238	662
Prestations de Gardiennage	-36 571	-32 995	3 576
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-251 524</b>	<b>-234 907</b>	<b>16 617</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-25 800	-48 810	-23 010
Entretien : Contrats	-6 200	-9 575	-3 375
Electricité, Fluides	-29 000	-22 935	6 065
Autres Prestations Sous Traitées		0	0
Frais de Télécommunication	-2 200	-2 345	-145
Location Matériel d'Exploitation	-1 000	704	1 704
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-64 200</b>	<b>-82 961</b>	<b>-18 761</b>
Actions Commerciales	-375	-874	-499
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-4 300	-6 177	-1 877
Frais Administratifs et Divers	-1 000	-473	527
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-5 675</b>	<b>-7 524</b>	<b>-1 849</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-321 399</b>	<b>-325 392</b>	<b>-3 993</b>
Police d'Assurances	-5 468	-5 158	310
Sinistres	0	-1 230	-1 230
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 645	-4 457	-812
Redevances Aux Concédants	0	0	0
Taxes et Versements Assimilés	-102 371	-96 807	5 564
Autres Charges et Provisions Courantes	0	-48	-48
Charges de Gros Entretien	0		0
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-20 049	-18 171	1 878
Frais Généraux Siège	-62 425	-55 751	6 674
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-193 958</b>	<b>-181 622</b>	<b>12 336</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-515 357</b>	<b>-507 014</b>	<b>8 343</b>
Autres Charges Non Courantes	0	0	0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-2 760	0	2 760
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-233 319	-236 649	-3 330
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-236 079</b>	<b>-236 649</b>	<b>-570</b>
			0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>159 884</b>	<b>82 302</b>	<b>-77 582</b>
Frais Financiers	-282 607	-280 280	2 327
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-282 607</b>	<b>-280 280</b>	<b>2 327</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>-122 723</b>	<b>-197 978</b>	<b>-75 255</b>

## Annexe 8a - PARC DE STATIONNEMENT : 130007 Marseille Charles de Gaulle

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

comparatif réalisé / budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	ECART BUDGET 2018/2017
Horaires parcs	1 886 837	1 841 667	-45 170
Abonnés parcs	620 309	616 400	-3 909
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires		3 600	3 600
Activités annexes	26 392	34 800	8 408
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 533 538</b>	<b>2 496 467</b>	<b>-37 071</b>
Subventions d'exploitation			0
Autres Produits	1	4 100	4 099
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>1</b>	<b>4 100</b>	<b>4 099</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>2 533 539</b>	<b>2 500 567</b>	<b>-32 972</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-160 247	-192 010	-31 763
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-8 568	-4 100	4 468
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-2 661	-4 000	-1 339
Prestations de Nettoyage	-44 237	-45 700	-1 463
Prestations de Gardiennage	-38 543	-35 000	3 543
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-254 256</b>	<b>-280 810</b>	<b>-26 554</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-24 484	-31 900	-7 416
Entretien : Contrats	-12 988	-14 300	-1 312
Electricité, Fluides	-34 942	-27 000	7 942
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-3 029	-2 100	929
Location Matériel d'Exploitation	-1 994	-1 000	994
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-77 437</b>	<b>-76 300</b>	<b>1 137</b>
Actions Commerciales	-808	-200	608
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-18 192	-20 540	-2 348
Frais Administratifs et Divers	-1 602	-1 000	602
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-20 602</b>	<b>-21 740</b>	<b>-1 138</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-352 295</b>	<b>-378 850</b>	<b>-26 555</b>
Police d'Assurances	-15 646	-14 979	667
Sinistres	-3 950		3 950
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-13 612	-13 481	131
Redevances Aux Concédants			0
Taxes et Versements Assimilés	-147 001	-148 475	-1 474
Autres Charges et Provisions Courantes	-13 677		13 677
Charges de Gros Entretien		-16 000	-16 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-55 806	-54 922	884
Frais Généraux Siège	-171 224	-168 512	2 712
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-420 916</b>	<b>-416 369</b>	<b>4 547</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-773 211</b>	<b>-795 219</b>	<b>-22 008</b>
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		-420	-420
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-263 362	-258 641	4 721
Autres Provisions Non Courantes			0
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-263 362</b>	<b>-259 061</b>	<b>4 301</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>1 496 966</b>	<b>1 446 287</b>	<b>-50 679</b>
Frais Financiers	-319 578	-305 375	14 203
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-319 578</b>	<b>-305 375</b>	<b>14 203</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>1 177 388</b>	<b>1 140 912</b>	<b>-36 476</b>

## Annexe 8b - PARC DE STATIONNEMENT : 130006 Marseille Jean Jaurès

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

comparatif réalisé / budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	ECART BUDGET 2018/2017
Horaires parcs	299 023	300 260	1 237
Abonnés parcs	525 629	564 982	39 353
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	1 294		-1 294
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>825 946</b>	<b>865 242</b>	<b>39 296</b>
Subventions d'exploitation			0
Autres Produits	19		-19
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>19</b>		<b>-19</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>825 965</b>	<b>865 242</b>	<b>39 277</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-168 961	-167 680	1 281
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 445	-2 500	945
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-8 268	-8 000	268
Prestations de Nettoyage	-21 238	-22 000	-762
Prestations de Gardiennage	-32 995	-35 000	-2 005
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-234 907</b>	<b>-235 180</b>	<b>-273</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-48 810	-32 200	16 610
Entretien : Contrats	-9 575	-6 700	2 875
Electricité, Fluides	-22 935	-27 000	-4 065
Autres Prestations Sous Traitées	0		0
Frais de Télécommunication	-2 345	-2 000	345
Location Matériel d'Exploitation	704		-704
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-82 961</b>	<b>-67 900</b>	<b>15 061</b>
Actions Commerciales	-874	-500	374
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-6 177	-5 836	341
Frais Administratifs et Divers	-473	-700	-227
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-7 524</b>	<b>-7 036</b>	<b>488</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-325 392</b>	<b>-310 116</b>	<b>15 276</b>
Police d'Assurances	-5 158	-5 191	-33
Sinistres	-1 230	0	1 230
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-4 457	-4 672	-215
Redevances Aux Concédants	0	0	0
Taxes et Versements Assimilés	-96 807	-97 258	-451
Autres Charges et Provisions Courantes	-48	0	48
Charges de Gros Entretien	0	0	0
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-18 171	-19 035	-864
Frais Généraux Siège	-55 751	-58 404	-2 653
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-181 622</b>	<b>-184 560</b>	<b>-2 938</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-507 014</b>	<b>-494 676</b>	<b>12 338</b>
Autres Charges Non Courantes	0	0	0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	-292	-292
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-236 649	-238 051	-1 402
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-236 649</b>	<b>-238 343</b>	<b>-1 694</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>82 302</b>	<b>132 223</b>	<b>49 921</b>
Frais Financiers	-280 280	-268 180	12 100
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-280 280</b>	<b>-268 180</b>	<b>12 100</b>
<b>Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs</b>	<b>-197 978</b>	<b>-135 957</b>	<b>62 021</b>

**RAPPORT DE VERIFICATION  
RÉGLEMENTAIRE EN EXPLOITATION  
ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC  
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

**ETABLISSEMENT**

**PARKING JEAN JAURES (INDIGO)**  
PLACE JEAN JAURES

**13005 MARSEILLE**



Diffusion : INDIGO PARK

Vérificateur(s) : Eric ASTIER

Date de la visite : 31/05/2017

Date d'émission du rapport : 31/05/2017

Le processus d'élaboration du rapport garanti la validation de son contenu

## SOMMAIRE

<b>1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS .....</b>	<b>2</b>
<b>2 – LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>3 – RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – DESCRIPTION SUCCINTE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES .....</b>	<b>5</b>
<b>4 – RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – DESCRIPTION SUCCINTE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES .....</b>	<b>5</b>

### 1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

#### 1.1 Renseignements généraux

Propriétaire ou exploitant Etablissement : Adresse :  Classement de l'établissement Type Catégorie Effectif maximum du public admissible Référentiel réglementaire applicable  Origine du classement de l'établissement et du référentiel Identification de l'organisme agréé Identification vérificateurs  Nature de la vérification Etendue de la vérification Personne ayant accompagné le vérificateur (Nom et qualité) Date de la fin des vérifications Registre de sécurité Date d'émission du rapport	INDIGO PARKING JEAN JAURES (INDIGO) PLACE JEAN JAURES 13005 MARSEILLE  PS - Parcs de stationnement couverts  Non communiqué Arrêté du 25 Juin 1980 : ERP du 1er groupe (4 premières catégories) Indiqué par le chef d'établissement  QUALICONSULT EXPLOITATION Eric ASTIER  Vérification Réglementaire en Exploitation selon EL19 ENSEMBLE DE L'ETABLISSEMENT Accompagné par Mr Delhaye Technicien 31/05/2017 Visé 31/05/2017
---	---

#### 1.2 Eléments d'information communiqués par le propriétaire ou exploitant (GE7§2)

Notice de sécurité Plans et renseignements de détail concernant les installations techniques Prescriptions imposées par le Permis de construire ou déclaration de travaux Prescriptions notifiées à la suite de visite de contrôle des commissions de sécurité Historique des principales modifications effectuées depuis l'origine	Non présentée Non présentés  Non présenté  Non communiqué  Absence de modifications déclarées
---	--

### 1.3 Eléments relatifs à la conformité de l'établissement ou de l'installation (EL19§2)

Evaluation de la conformité acquise lors de la mise en service ou après travaux.

En l'absence de RVRAT ou de RVRE (\*), l'établissement ou l'installation doit faire l'objet d'une vérification complémentaire afin d'évaluer la conformité initiale (ne faisant pas partie du présent rapport). A défaut de référentiel précis, la conformité sera appréciée par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur.

RVRAT ou ex rapport GE9  
RVRE (ou périodique) précédent

Rapport 2010  
date : 23/12/2015  
Référence : RV-1-0-2  
Sans objet

Protection des structures contre la foudre :  
Rapport de première vérification complète  
Modifications depuis la précédente visite

Absence de modifications déclarées

(\* ) L'absence de RVRAT ou de RVRE, ou la réalisation de travaux sans RVRAT fait l'objet d'une observation au §4.3 par référence à l'article EL19§2.

## 2 – LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS

Obs. n°	ARTICLE DU REGLEMENT	OBSERVATIONS	Suite donnée
NS1	EL18§1	Remédier aux observations formulées par référence au Code du travail (relevées dans le rapport code du travail joint).	

### 3 – RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – DESCRIPTION SUCCINTE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

#### 3.1 Description sommaire de l'établissement

Nombre de bâtiments	1
Nombre de niveaux par bâtiment	4 niveaux de parking souterrain et un niveau caisses
Utilisation principale des bâtiments	Parc de stationnement couvert pouvant accueillir 505 véhicules

#### 3.2 Principes généraux d'alimentation

Source normale	Alimentation par réseau public Basse Tension
Source de remplacement éventuelle	Groupe électrogène
Source(s) de sécurité (installations électriques de sécurité)	Sans objet

#### 3.3 Installations et équipements de sécurité

Eclairage de sécurité	Sans objet
> 19/11/2001	Type C par source centralisée a batterie d'accumulateurs
<19/11/2001 et >25/06/1980	Sans objet
<25/06/1980	Sans objet
Source de sécurité	Sans objet
Caractéristiques	
Installation de désenfumage mécanique	EXTRACTION PARKING NON TRAITE DANS LE CADRE DU PRESENT RAPPORT
Installation de SSI	NON TRAITE DANS LE CADRE DU PRESENT RAPPORT
Ascenseurs handicapés (Selon AS4)	NON TRAITE DANS LE CADRE DU PRESENT RAPPORT
Surpresseur incendie	Sans objet
Surpresseur d'installation d'extinction automatique	Sans objet

#### 3.4 Installations et équipements soumis à des dispositions complémentaires

VMC permanente	Sans objet
Extraction mécanique d'une grande cuisine / îlot de cuisson	Sans objet
Appareils de cuisson	Sans objet
Système de protection contre la foudre (Paratonnerre)	Sans objet

#### 3.5 Prescriptions particulières relevées dans le dossier GE7§2

Non communiquées

### 4 – RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – DESCRIPTION SUCCINTE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

#### 4.1 Appareils de mesure utilisés

Mesure de la résistance de la prise de terre	Sans objet pour cette vérification
Mesure de la résistance de la boucle de défaut	PONTARLIER PONTA OHMS LCD 100 O90-103
Mesure de la résistance de continuité des circuits de protection et isolement	MEGGER MIT 410 090-105
Essai de fonctionnement des dispositifs différentiels a courant résiduel	PONTARLIER PONTA MESURE PM 4 BS 090-12
Essai de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement	Sans objet pour cette vérification

#### 4.2 Forme des avis

L'analyse du rapport mentionne article par article et dans l'ordre des articles des textes réglementaires, l'appréciation du vérificateur quant à la satisfaction de l'exigence réglementaire pour l'établissement concerné afin d'informer le chef d'établissement ou les commissions de sécurité :

- de l'absence de modifications depuis la dernière vérification (voir tableau 1.3), conformément à l'article EL19 le maintien de l'état de conformité est apprécié au travers de l'absence de modifications depuis la dernière vérification
- de l'état d'entretien et de maintenance des installations et appareils d'utilisation visé aux articles EL8§3, EL10§4, EL11§3, EL11§7, EC5§5; EC6§6 (examen visuel), EL18§1, EL18§4, EC13, EC14§3 (examen documentaire);
- de l'existence d'un relevé des essais incombant à l'exploitant visé aux articles EL18§4, EC13, EC14§3 (examen documentaire);
- du maintien en l'état des installations d'éclairage normal et de sécurité et des appareils d'éclairage visé aux articles EL18§1, EC13, EC14§3 (examen documentaire), EC7 (essais de fonctionnement);
- du bon état apparent de l'éventuel système de protection des structures contre la foudre (paratonnerre) visé à l'article EL18§1 (examen visuel et documentaire).

Chaque installation ou partie d'installation vérifiée fait l'objet d'un des avis suivants :

- Satisfaisant (S) : exprime le constat d'un maintien de l'état de conformité, acquis lors de la mise en service ou après une transformation importante, d'un établissement ou d'une installation. Il valide un fonctionnement, un entretien et une maintenance des installations et des équipements en adéquation avec les conditions d'exploitation de l'établissement.
- Non Satisfaisant (NS) : cas ne faisant pas l'objet d'un avis satisfaisant ou non vérifié
- Non Vérifié (NV) : la non-vérification de l'installation, ou de parties d'installations, pour des raisons d'exploitation (NVE) ou d'inaccessibilité (NVI) est signalée et motivée au sein du rapport.
- Non Applicable (NA) : disposition non applicable à l'installation ou à l'établissement.

Lorsque le vérificateur ne dispose pas des éléments lui permettant d'établir avec certitude le référentiel réglementaire applicable à tout ou partie de l'objet de sa mission, le maintien à l'état de conformité est apprécié par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur. Dans ce cas, s'il est constaté un écart, celui-ci ne peut conduire à un avis satisfaisant que s'il ne reflète pas une situation risquant de compromettre la sécurité du public.

Les anomalies constatées lors des vérifications donnent lieu à des observations clairement formulées.

Lorsque le vérificateur ne dispose pas d'un référentiel réglementaire précis, tel que défini ci-dessus, l'avis formulé fait l'objet d'un commentaire explicatif. L'ensemble de ces observations détaillées fait l'objet d'une liste récapitulative établie au chapitre 2 du rapport, numérotée en une série unique, avec localisation des parties d'installations concernées. Lorsque les observations concernent un même type d'installation ou de dispositif de sécurité (clapets, volets, etc.), elles sont regroupées.

Si malgré, tout le soin apporté à la vérification in situ et à la rédaction du rapport, vous constatez des erreurs, omissions ou des anomalies non signalées (dues à des installations inaccessibles, matériel non présenté,...) nous vous remercions de bien vouloir nous en tenir informé.

#### 4.3 Avis formulés par le vérificateur

**VERIFICATION DES DISPOSITIONS DU REGLEMENT DE SECURITE ERP DU 25 JUIN 1980 MODIFIE, SELON L'ARTICLE EL19**  
*DISPOSITIONS GENERALES – ETABLISSEMENTS DU PREMIER GROUPE*  
**TITRE I – DISPOSITIONS GENERALES – CHAPITRE VII – INSTALLATIONS ELECTRIQUES – ARTICLE EL 19**

Articles visés	DISPOSITION	AVIS
EL19§2	Absence de modification depuis la dernière vérification. Les travaux visés chapitre 1.3 doivent faire l'objet d'un RVRAT <i>Commentaire : Evaluation des éléments relatifs à la conformité initiale ou modifications depuis la dernière vérification.</i>	S
<b>INSTALLATIONS ELECTRIQUES</b>		
EL4§4	Alimentation par la source de remplacement de l'éclairage de remplacement, des chargeurs des sources centralisées et des circuits des BAES <i>Commentaire : Si source de remplacement existante.</i>	S
EL4§4	La défaillance de la source de remplacement entraîne le fonctionnement de l'éclairage de sécurité <i>Commentaire : Si source de remplacement existante.</i>	Voir EC7
EL4§4	BAEH associés au BAES dans les locaux à sommeil selon les conditions particulières <i>Commentaire : J 30 , O 15 , R 27, U 32 et PE36</i>	NA
EL5§1	Accès des locaux de service électrique réservé aux personnes qualifiées	NA
EL5§4	Existence de moyens d'extinction adaptés aux risques électriques dans les locaux de service électrique	NA
EL5§5	Eclairage de sécurité des locaux de service électrique par installation fixe et par bloc autonome portable d'intervention (BAPI)	NA
EL8§3 1 <sup>er</sup> alinéa	Maintien des conditions de ventilation des locaux et enveloppes contenant des batteries d'accumulateurs <i>Commentaire : (NF C 15-100 article 554-2)</i>	S
EL10§4	Maintien de l'obturation selon l'article 527.2 de la NF C 15-100 du degré Coupe Feu de traversée des parois présentant un degré CF par des canalisations électriques.	S
EL11§3	Maintien de la conformité aux normes C 15-150-1 et C 15-150-2 des enseignes et tubes à décharge à HT	NA
EL11§3	Classement des enveloppes supportant des enseignes <i>Commentaire : (M3 ou 750° C).</i>	NA
EL11§4	Dans les locaux et dégagements accessibles au public, les dispositifs de commande ou de protection non prévus pour être commandés par le public sont à 2,50 m du sol ou sous la dépendance d'une clé ou d'un outil	S
EL11§7	Absence de fiches multiple. Prises de courant en nombre adapté pour limiter l'emploi de socles mobiles et disposées pour réduire la longueur des canalisations mobiles afin que celles-ci ne puissent pas faire obstacle à la circulation	S
EL15§3 EL8§3 2 <sup>ème</sup> alinéa EL17	Report au poste de sécurité, ou dans un emplacement non accessible au public et habituellement surveillé, de la signalisation de la coupure des dispositifs de charge des batteries d'accumulateurs alimentant des installations de sécurité et de la signalisation des défauts d'isolement signalés par les CPI sur les installations de sécurité <i>Commentaire : Regroupement de EL8 §3, EL15 §3 et de EL17</i>	S
EL18§1	Installations entretenues et maintenues en bon état de fonctionnement. <i>Commentaire : Service ou Contrat de maintenance et traçabilité des opérations (registre d'entretien)</i>	NS
EL18§1	Système de protection contre la foudre (paratonnerre) <i>Commentaire : bon état apparent</i>	NA
EL18§1	Les défauts et les défauts d'isolement doivent être réparés dès leur constatation. <i>Commentaire : Observations Décret 14/11/88 et observations anciens rapports ERP.</i>	S
EL18§2	Présence physique d'une personne qualifiée pendant la présence du public pour assurer l'exploitation et l'entretien quotidien <i>Commentaire : Non applicable en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> catégorie sauf demande de la commission de sécurité</i>	S
EL18§3	Maintenance et exploitation de l'éclairage de sécurité	S
EL18§4	Entretien régulier des GES et mention des essais périodiques dans un <u>registre d'entretien</u> tenu à la disposition de la commission de sécurité Vérification bimensuelle, essais mensuels (charge > 50%) <i>Commentaire : Service ou contrat de maintenance et essais incombant à l'exploitant et traçabilité des opérations.</i>	NA

Articles visés	DISPOSITION	AVIS
<b>ECLAIRAGE NORMAL</b>		
<b>EC5§5</b>	Appareils mobiles d'éclairage placés en dehors des axes de circulation et alimentés selon EL11 §7 (éclairage d'appoint seulement)	NA
<b>EC6§5</b>	Appareils d'éclairage fixes ou suspendus	S
<b>EC6§6</b>	Utilisation limitée de lampes à décharge à amorçage long (t > 15s)	NA
<b>ECLAIRAGE DE SECURITE</b>		
<b>EC7</b>	L'éclairage de sécurité est à l'état de veille pendant l'exploitation de l'établissement.	S
<b>EC7</b>	En cas de défaillance de l'éclairage normal/remplacement, l'éclairage de sécurité est mis ou maintenu en service.	S
<b>EC7</b>	En cas de disparition de l'alimentation normal/remplacement, l'éclairage de sécurité est alimenté par une source de sécurité dont la durée de fonctionnement assignée est ≥ 1H <i>Commentaire : Source centralisées ou BAES</i>	S
<b>EC9§1</b>	L'éclairage d'évacuation éclaire les indications de balisage visées par l'article CO42	S
<b>EC13</b>	Existence d'un stock de lampes de rechange pour l'éclairage de sécurité	S
<b>EC13</b>	Notice descriptive des conditions de maintenance et de fonctionnement annexée au registre de sécurité	S
<b>EC13</b>	Maintenance des blocs autonomes réalisée selon NF C 71-830 – Essais mensuels et semestriels par l'exploitant, maintenance et essais annuels par une personne qualifiée. Consignation dans le registre de sécurité. <i>Commentaires :</i> - <i>Etiquettes de maintenance et consignation des opérations annuelles dans le <u>registre de sécurité</u>.</i> - <i>Voir EC14 §3 pour les essais réalisés par exploitant.</i>	S
<b>EC14§3</b>	L'exploitant doit s'assurer périodiquement : une fois par mois : du passage à la position de fonctionnement en cas de défaillance de l'alimentation normale et à la vérification de l'allumage de toutes les lampes (le fonctionnement doit être strictement limité au temps nécessaire au contrôle visuel) ; de l'efficacité de la commande de mise en position de repos à distance et de la remise automatique en position de veille au retour de l'alimentation normale ; Ces opérations peuvent être effectuées automatiquement par l'utilisation de blocs autonomes comportant un système automatique de test intégré (SATI) conforme à la norme en vigueur. Les interventions ci-dessus et leurs résultats doivent être consignés dans le registre de sécurité. <i>Commentaire : Essais incombant à l'exploitant et traçabilité des opérations dans le <u>registre de sécurité</u>.</i>	S
<b>EC14§3</b>	L'exploitant doit s'assurer périodiquement : une fois tous les six mois : de l'autonomie d'au moins 1 heure. Dans les établissements comportant des périodes de fermeture, ces opérations doivent être effectuées de telle manière qu'au début de chaque période d'ouverture au public l'installation d'éclairage ait retrouvé l'autonomie prescrite. Ces opérations peuvent être effectuées automatiquement par l'utilisation de blocs autonomes comportant un système automatique de test intégré (SATI) conforme à la norme en vigueur. Les interventions ci-dessus et leurs résultats doivent être consignés dans le registre de sécurité. <i>Commentaire : Essais incombant à l'exploitant et traçabilité des opérations dans le <u>registre de sécurité</u>.</i>	S

**Indigo Infra France**

**Comptes annuels au 31/12/2017**

**4 place de la Pyramide Immeuble Ile de France - Bâtiment A  
92800 Puteaux / La Défense**

**Société anonyme  
N° RCS 304646078**

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

## SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT ( suite ).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Liste des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Opérations avec les entreprises liées.....</u>	<u>20</u>

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

BILAN-ACTIF	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amort.	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	250 332 192	123 978 075	126 354 116	108 475 831
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	13 660 927		13 660 927	32 158 478
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>263 993 119</b>	<b>123 978 075</b>	<b>140 015 044</b>	<b>140 634 309</b>
Terrains	1 954 276		1 954 276	1 954 276
Constructions	61 646 594	25 057 452	36 589 142	35 849 465
Installations techniques, matériel	3 311 600	1 236 159	2 075 442	1 616 054
Autres immobilisations corporelles	591 636	433 052	158 585	111 606
Immobilisations en cours	208 991		208 991	889 241
Avances et acomptes				190 322
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>67 713 098</b>	<b>26 726 662</b>	<b>40 986 435</b>	<b>40 610 965</b>
Participations	26 468 204	2 096 000	24 372 204	25 295 204
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	232 613		232 613	217 426
<b>TOTAL immobilisations financières (2)</b>	<b>26 700 817</b>	<b>2 096 000</b>	<b>24 604 817</b>	<b>25 512 630</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>358 407 034</b>	<b>152 800 738</b>	<b>205 606 296</b>	<b>206 757 904</b>
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>951 125</b>		<b>951 125</b>	<b>830 757</b>
Clients et comptes rattachés	8 690 415	713 427	7 976 988	11 253 735
Autres créances	18 907 797	38 437	18 869 360	19 039 150
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances d'exploitation (3)</b>	<b>27 598 212</b>	<b>751 864</b>	<b>26 846 348</b>	<b>30 292 885</b>
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 057 057		2 057 057	1 076 362
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>2 057 057</b>		<b>2 057 057</b>	<b>1 076 362</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>4 274 008</b>		<b>4 274 008</b>	<b>4 332 988</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>34 880 401</b>	<b>751 864</b>	<b>34 128 538</b>	<b>36 532 992</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>393 287 435</b>	<b>153 552 601</b>	<b>239 734 834</b>	<b>243 290 895</b>
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 949 531	3 114 831

## Indigo Infra France

### Comptes annuels au 31/12/2017

BILAN-PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	85 184	82 902
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 127 696	9 974 433
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>43 540 371</b>	<b>38 384 825</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques	141 980	61 425
Provisions pour charges	2 400 000	3 090 642
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>2 541 980</b>	<b>3 152 067</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	83 593 653	93 725 451
<b>TOTAL Dettes financières (1)</b>	<b>83 593 653</b>	<b>93 725 451</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	315 284	299 744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	2 849 695	13 147 902
Dettes fiscales et sociales (1)	4 740 804	4 758 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	29 468 905	36 557 884
Autres dettes (1)	65 395 069	46 341 386
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>102 769 757</b>	<b>101 105 904</b>
<b>Produits constatés d'avance (1)</b>	<b>7 289 073</b>	<b>6 922 649</b>
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>193 652 483</b>	<b>201 754 004</b>
<b>Ecart de conversion Passif (V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>239 734 834</b>	<b>243 290 895</b>
(1) dont à plus d'un an	75 011 998	85 376 311
dont à moins d'un an	118 325 202	116 077 949
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2017	31/12/2016
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	3 700	
Production vendue biens		
Production vendue services	87 838 555	86 031 986
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>87 842 255</b>	<b>86 031 986</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	178 075	257 067
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 606 592	1 323 724
Autres produits	21 261	11 781
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>91 648 183</b>	<b>87 624 558</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	30 102 681	31 389 036
Impôts, taxes et versements assimilés	1 342 360	1 576 794
Salaires et traitements		
Charges sociales		
<b>Dotations d'exploitation</b>		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	13 271 194	12 402 448
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	328 457	452 007
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 498 362	1 367 527
Autres charges	25 540 746	24 845 995
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>73 083 800</b>	<b>72 033 808</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>18 564 383</b>	<b>15 590 751</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations (3)	3 522 789	3 103 973
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 489	39 522
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>3 545 278</b>	<b>3 143 496</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	923 000	400 173
Intérêts et charges assimilées (4)	2 011 083	2 162 046
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>2 934 083</b>	<b>2 562 219</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>611 195</b>	<b>581 277</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>19 175 578</b>	<b>16 172 027</b>

## Indigo Infra France

### Comptes annuels au 31/12/2017

	31/12/2017	31/12/2016
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	394 130	
Reprises sur provisions et transferts de charges	760 685	1 155 347
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>1 154 814</b>	<b>1 157 347</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	197 283	1 221 085
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	681 576	256 977
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>878 859</b>	<b>1 478 062</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>275 955</b>	<b>-320 715</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 323 837	5 876 879
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>96 348 275</b>	<b>91 925 401</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>81 220 579</b>	<b>81 950 968</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>15 127 696</b>	<b>9 974 433</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	3 545 142	3 047 346
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	2 011 083	2 562 219
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

# Indigo Infra France

## Comptes annuels au 31/12/2017

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

#### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

#### 2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

# Indigo Infra France

## Comptes annuels au 31/12/2017

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

##### (a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

##### (b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

#### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

##### (a) Constructions

Il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

##### (b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

# Indigo Infra France

## Comptes annuels au 31/12/2017

### REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

#### 3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

#### 4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

#### 5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

#### 6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

#### 7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

#### 8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2017 des sociétés :

- SAS INFRAFOCH TOPCO - 4, place de la Pyramide - Immeuble ile de France - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INFRA PARK - 4, place de la Pyramide - Immeuble ile de France - 92800 Puteaux la Défense.

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		254 694 669		13 650 930
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>		<b>254 694 669</b>		<b>13 650 930</b>
Terrains		1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	49 205 800		
	Sur sol d'autrui	136 488		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 831 667		41 723
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 681 734		34 014
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	162 279		38 745
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	331 222		
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		889 241		148 450
Avances et acomptes		190 322		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>		<b>65 383 029</b>		<b>262 932</b>
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		26 468 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		217 426		15 187
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)</b>		<b>26 685 630</b>		<b>15 187</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>346 763 328</b>		<b>13 929 049</b>

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-2 923 357	1 429 123	263 993 119	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>		<b>-2 923 357</b>	<b>1 429 123</b>	<b>263 993 119</b>	
Terrains				1 954 276	
Constructions	Sur sol propre			49 205 800	
	Sur sol d'autrui	1 064 538		1 201 026	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 368 674	2 296	11 239 768	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		681 487	85 636	3 311 600	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	59 390		260 414	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			331 222	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-828 700		208 991	
Avances et acomptes		-190 322			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>		<b>2 155 068</b>	<b>87 932</b>	<b>67 713 097</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				26 468 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				232 613	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)</b>				<b>26 700 817</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>-768 289</b>	<b>1 517 055</b>	<b>358 407 033</b>	

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

<b>AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>					
<b>Immobilisations amortissables</b>		<b>Début d'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		112 697 032	11 392 102	1 270 683	122 818 451
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>		<b>112 697 032</b>	<b>11 392 102</b>	<b>1 270 683</b>	<b>122 818 451</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	18 271 061	1 010 819		19 281 879
	Sur sol d'autrui	21 509	4 156		25 664
	Installations générales, agencements	5 031 920	720 284	2 296	5 749 908
Installations techniques, matériels et outillages		1 060 576	246 255	70 673	1 236 159
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	50 673	51 157		101 829
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	331 222			331 222
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>		<b>24 766 961</b>	<b>2 032 670</b>	<b>72 969</b>	<b>26 726 662</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>		<b>137 463 993</b>	<b>13 424 772</b>	<b>1 343 651</b>	<b>149 545 114</b>

<b>CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>		<b>Début de l'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

<b>PROVISIONS DE L'EXERCICE</b>				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES (I)</b>				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 152 067	2 498 362	3 108 449	2 541 980
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>	<b>3 152 067</b>	<b>2 498 362</b>	<b>3 108 449</b>	<b>2 541 980</b>
Provisions sur immos incorporelles	1 363 328	527 997	731 701	1 159 624
Provisions sur immos corporelles	5 103		5 103	
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	1 173 000	923 000		2 096 000
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	724 112	328 457	339 142	713 427
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)</b>	<b>3 303 981</b>	<b>1 779 454</b>	<b>1 075 947</b>	<b>4 007 488</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>6 456 048</b>	<b>4 277 816</b>	<b>4 184 396</b>	<b>6 549 467</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 826 819	3 447 592	
Dont dotations et reprises financières		923 000		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		527 997	736 805	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

<b>ETAT DES CREANCES</b>		<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		232 613	2 745	229 868
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)</b>		<b>232 613</b>	<b>2 745</b>	<b>229 868</b>
Clients douteux ou litigieux		809 669	809 669	
Autres créances clients		7 880 745	7 880 745	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 288 888	4 288 888	
	Autres impôts			
	Divers	7 473 293	7 473 293	
Groupes et associés		4 709 408	4 709 408	
Débiteurs divers		3 387 333	3 387 333	
Charges constatées d'avance		4 274 008	1 324 476	2 949 531
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)</b>		<b>32 823 344</b>	<b>29 873 813</b>	<b>2 949 531</b>
<b>TOTAL DES CREANCES (I+II)</b>		<b>33 055 958</b>	<b>29 876 559</b>	<b>3 179 399</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

<b>ETAT DES DETTES</b>		<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et moins de cinq ans</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		83 593 653	10 499 486	41 853 012	31 241 154
Fournisseurs et comptes rattachés		2 849 695	2 849 695		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		110 094	110 094		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 660 963	2 660 963		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	1 969 747	1 969 747		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		29 468 905	29 468 905		
Groupes et associés		41 859 149	41 859 149		
Autres dettes		23 535 920	23 535 920		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		7 289 073	5 371 242	558 982	1 358 849
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>193 337 199</b>	<b>118 325 202</b>	<b>42 411 995</b>	<b>32 600 003</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 400 000			





**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	82 902			2 282			85 184
Résultat de l'exercice	9 974 433	15 127 696		-9 974 433			15 127 696
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>38 384 825</b>	<b>15 127 696</b>		<b>-9 972 151</b>			<b>43 540 371</b>

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 998</b>			<b>1 026 998</b>	

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
Cautions bancaires	402 174
<b>TOTAL</b>	<b>402 174</b>

ENGAGEMENTS DONNES	
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations	3 833 329
Garanties de bonne fin de travaux	468 250
Garanties de paiement ou contentieux ou fiscales	115 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale	57 208 026
Locations immobilières	13 969 000
Redevances fixes DSP	104 361 110
Engagements d'achat et d'investissement	22 868 000
Autres engagements	4 256 000
<b>TOTAL</b>	<b>207 079 526</b>

**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

<b>FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE</b>		
	<b>Base</b>	<b>Impôt (1)</b>
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Charges immobilisées	239 649	79 883
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
<b>Total</b>	<b>239 649</b>	<b>79 883</b>
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	1 159 624	386 541
Charges à payer	110 094	36 698
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
<b>Total</b>	<b>1 269 718</b>	<b>423 239</b>
<b>Situation différée nette</b>		<b>-343 356</b>

(1) Taux d'impôt : 33,33%



**Indigo Infra France**  
**Comptes annuels au 31/12/2017**

**OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	26 468 204	
Prêts		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>26 468 204</b>	
Créances clients et comptes rattachés	899 785	
Autres créances	6 390 001	
<b>Créances</b>	<b>7 289 786</b>	
Emprunts et dettes financières divers		83 214 005
<b>Dettes financières</b>		<b>83 214 005</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		998 856
Dettes sur immobilisations		19 360 773
Autres dettes		41 860 017
<b>Dettes</b>		<b>62 219 646</b>

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	28 239 871	869 295
Charges et produits financiers	2 934 083	3 545 142
Charges et produits exceptionnels	214 138	42 051

- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- Le décret 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole-Aix-Marseille-Provence
- La délibération du Conseil Municipal approuvant le contrat de Concession n° 91/343 du 21 octobre 1991 des parcs de stationnement Jean Jaurès et Charles de Gaulle ;
- La délibération 02/749/DSC du 16 décembre 2002 de la Ville de Marseille transférant les parkings de stationnement à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FAG 16/356/CC du 20 décembre 2002 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole relative au transfert des parcs de stationnement ;
- La délibération n°93/107E du 15 mars 1993 au Conseil Municipal approuvant l'avenant n°1 au contrat de concession ;
- La délibération n°94/482/E du 30 septembre 1994 au Conseil Municipal approuvant l'avenant n°2 au contrat de Concession ;
- La délibération du Conseil Communautaire FAG 16/529/CC du 21 décembre 2001 approuvant l'avenant n°3 au contrat de Concession ;
- La délibération n° DTM 012-1155/15/CC du 3 juillet 2015 – Approuvant l'avenant n° 4 au contrat de DSP n°91/343 relative à la réalisation et l'exploitation des parcs de stationnement Général de Gaulle et Jaurès (INDIGO) ;
- La délibération n° DTM 015-1663/15/CC du 21 décembre 2015 – Approuvant l'avenant n° 5 au contrat de DSP n°91/343 relative à la réalisation et l'exploitation des parcs de stationnement Général de Gaulle et Jaurès (INDIGO) ;
- La délibération DTM 008-1032/15/CC du 22 mai 2015 concernant la mise en œuvre de la tarification au quart d'heure au sein des parkings communautaires gérés en délégation de service public, sous forme d'affermage ou de concession ;
- La synthèse concernant le rapport d'activité 2017 jointe en annexe ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que le rapport annuel du délégataire concernant les parkings Jean-Jaurès et De Gaulle pour l'année 2017, a été remis par la Société Indigo.

**Délibère**

**Article unique :**

Est pris acte du rapport annuel du délégataire concernant les parkings Jean-Jaurès et De Gaulle pour l'année 2017, remis par la Société Indigo.

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué  
Transports, Mobilité et Déplacements

Roland BLUM



## NOTE DE VISA

**Numéro d'enregistrement de GEDELIB : 8983**

**Direction : STMOB**

### **OBJET :**

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LES PARCS DE STATIONNEMENT DE GAULLE ET JEAN-JAURÈS À MARSEILLE

-**Travaux** : Le délégataire a réalisé des travaux à hauteur de 155 k€ HT en 2017.

-**Fréquentation** : Charles de Gaulle : En 2017, la fréquentation horaire s'établit à 303 945 paiements et le nombre d'abonnements est de 353. Jean Jaurès : En 2017, la fréquentation horaire s'établit à 48 915 paiements et le nombre d'abonnements est de 467.- **Chiffre d'Affaires** : Le chiffre d'affaires 2017 s'élève à 3 359 k€ HT.- **Charges** : Les charges s'élèvent à 2 380 k€ HT pour l'année 2017.- **Redevance** : Aucune redevance n'est versée à la collectivité pour l'exercice 2017.- **Résultat net avant impôt** : Le résultat s'élève à 979 k€ HT pour 2017.

### **Incidence financière :**

La Métropole ne percevra aucune redevance au titre de l'année 2017.

## METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

# NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

### PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LES PARCS DE STATIONNEMENT DE GAULLE ET JEAN-JAURÈS À MARSEILLE

Présentation du rapport annuel 2017 remis par la société Indigo (anciennement Vinci Park), titulaire du contrat de concession relatif à l'exploitation des parkings De Gaulle (528 places) et Jean Jaurès (500 places) pour une durée de 50 ans qui s'achèvera en 2043.

Le délégataire a réalisé des travaux à hauteur de 175 k€ sur les deux parkings pour la rénovation des cages d'escaliers et des halls d'entrée notamment.

Pour le parking Charles de Gaulle, la fréquentation horaire annuelle est en hausse de 7 % par rapport à 2016. Elle s'élève à 303 945 entrées.

Concernant le parking Jean Jaurès, la fréquentation horaire est en hausse de 10 % par rapport à 2016. Elle s'élève à 48 915 entrées.

La fréquentation « abonnés » a baissé de 3 % au parking Charles de Gaulle (353 abonnés) et de 9 % au parking Jean Jaurès (467 abonnés).

Le chiffre d'affaires s'élève en 2017 à 3 359 k€ HT soit une progression de 1,6% par rapport à 2016.

Il est composé à 63% par les recettes « horaires » et à 35% par les recettes « abonnés ».

Les charges sont en baisse de 5,1 % et s'élèvent à 2 380 k€ HT.

Le résultat 2017 est en hausse de 22,7 % à hauteur de 979 k€ HT.

Aucune redevance n'est versée à la collectivité au titre de ce contrat.

Aucun risque réel n'apparaît pour la Métropole que ce soit en termes d'exploitation du service public délégué de stationnement ou de rentabilité de la DSP, le parking Charles De Gaulle permettant de largement compenser les pertes du parking Jean Jaurès.

# SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL METROPOLITAIN

## ■ **Présentation du Rapport d'Activité 2017 du Délégué de Service Public pour les parkings Charles de Gaulle et Jean Jaurès à Marseille – DSP n°91/343 Indigo**

### **I. Compte rendu technique**

Les parkings Charles de Gaulles (528 places) et Jean Jaurès (500 places) ont ouvert leurs portes en 1993. Ils étaient gérés par la Société Vinci Park dans le cadre d'un contrat de concession d'une durée de 50 ans qui s'achèvera en 2043. Depuis novembre 2016, la marque Vinci Park est devenue Indigo.

Le parking De Gaulle est ouvert 24h sur 24, 7 jours sur 7 alors que le parking Jean Jaurès très fréquenté par les abonnés est ouvert tous les jours de 6h30 à 20h30. En l'absence du personnel, ce parking est géré à distance à partir du parking Bourse.

Ces deux parkings sont gérés par des équipes ainsi composées :

- Parking Charles de Gaulle : 3,46 ETP.
- Parking Jean Jaurès : 3,25 ETP.

Une équipe d'agents d'intervention est réaffectée à 4 % du temps sur chacun de parkings pour effectuer de la maintenance au sein de ces parcs.

La société Indigo s'est par ailleurs dotée d'un outil d'aide à la maintenance et d'exploitation SAMEX afin de faciliter le travail des agents d'exploitation au sein de tous ces parcs.

Le concessionnaire a réalisé des travaux au sein des deux parcs à hauteur de 155 k€ HT.

Au sein du parking De Gaulle, ceux-ci concernaient la rénovation de la cage d'escalier (20 k€ HT). Au sein du parking Jean Jaurès le concessionnaire a procédé au remplacement SSI et de l'ascenseur et du système CO/NO.

### **II. Compte rendu financier**

#### **1. Tarifs et fréquentation**

En 2017, les tarifs horaires du parking Charles de Gaulle n'ont pas évolué. Les tarifs des abonnements ont par contre augmenté de façon variable (+1 € TTC/mois pour le mensuel, mais +30 € TTC pour le trimestriel avec place réservée).

Les tarifs horaires ont augmenté très légèrement pour Jean Jaurès **pour du stationnement moyen terme (+60 cts pour 1 heure de stationnement)**. Le tarif de l'abonnement mensuel a diminué par contre de 30 € TTC.

En 2017, la fréquentation horaire annuelle se répartit ainsi :

- Au parking Charles de Gaulle : la fréquentation horaire s'établit à 303 945 paiements. Elle est en hausse de 7% par rapport à 2016.
- Au parking Jean Jaurès : la fréquentation horaire 2017 s'établit à 48 915 paiements. Elle est en hausse de 10% par rapport à 2016.

En 2017, il est constaté une baisse de -1% du ticket moyen au parking Charles de Gaulle qui s'établit à 7,37 € TTC et une baisse de -3% du ticket moyen au parking Jean Jaurès qui s'élève à 7,36 € TTC.

Le nombre d'abonnés en 2017 est en baisse sur les deux parcs :

- -3% sur le parking Charles de Gaulle pour atteindre une moyenne mensuelle de 353 abonnés ;
- -9% sur le parking Jean Jaurès pour atteindre une moyenne mensuelle de 467 abonnés.

## **2. Economie de la délégation**

Le chiffre d'affaires s'élève en 2017 à 3 359 k€ HT et progresse de 1,6 %. Il est composé à 63% par les recettes horaires et à 35% par les recettes « abonnés ». Il n'y a pas de différence avec les produits d'exploitation.

Les charges sont en baisse de 5,1% et s'élèvent à 2 380 k€ HT.

Le résultat 2017 est en hausse de 22,7% à hauteur de 979 k€ HT.

Aucune redevance n'est versée à la collectivité au titre de ce contrat.

## **3. Analyse financière :**

### Parking Charles de Gaulle

Le chiffre d'affaires (CA) en entrées horaires met fin au redressement entamé en 2014 pour afficher une baisse de 2,1% au titre de l'année 2017.

Dans le même temps, les charges externes d'exploitation diminuent, avec par exemple une baisse de 28% des frais d'entretien-maintenance ou de 14,3% des consommables et fluides.

La combinaison de ces deux évolutions génère une valeur ajoutée (VA) produite par l'activité parking en croissance de 2% en 2017 soit 2,6 points de moins qu'en 2016.

## Parking Jean Jaurès

Le modèle économique ici à l'œuvre est basé sur des recettes composées à 67% d'entrées abonnés caractérisant une structure de rentabilité inférieure à celle des parkings majoritairement composés d'entrées horaires.

Qui plus est, le chiffre d'affaires abonnements continue de baisser en 2017 : - 7,1% contre -2% en 2016.

Parallèlement, les charges externes d'exploitation continuent d'augmenter : hausse de 52% du poste « Entretien, maintenance et réparations » et de 24% du poste « Télécommunications et surveillance ».

Ces deux phénomènes se conjuguent pour faire chuter la VA produite par l'activité parking : - 8% en 2017.

## Global DSP

Après avoir enregistré l'année dernière une forte baisse des charges de personnel internes au groupe Indigo : -14,9%, cette tendance a continué en 2017 : -12,6% avec pour conséquence une rentabilité économique de la société déléguée appréciée à travers l'excédent brut d'exploitation (EBE) en nouvelle augmentation de 8,2% en 2017 après les +7,9% enregistrés précédemment.

Le ratio EBE / CA, exprimant la marge brute dégagée par l'activité parc de stationnement, établi un record : 62% en 2017 soit le plus haut niveau depuis le début du contrat.

Avec des amortissements évoluant de façon identique aux années précédentes et des frais financiers en baisse de 3,8%, le résultat net (RN) comptable suit la tendance affichée par l'EBE pour afficher une solide hausse de 22,7 % en 2017.

Entre 2008 et 2017, le délégataire réalise ainsi une excellente marge nette définie par le ratio RN / CA de 29%.

Cette situation témoigne d'une santé financière d'autant plus appréciable que la délégation est seulement à la moitié de sa durée d'exploitation.

Il est à préciser toutefois que la rentabilité du parc Jean Jaurès ne pose pas de risque tant que celle du parking Charles de Gaulle conserve son niveau actuel. Les charges d'investissement et frais financiers du parc Jaurès sont trop importants compte tenu de son EBE et sont donc compensées par le surplus du parc De Gaulle.

### **III. Qualité du service**

La société Indigo s'implique autour de quatre thèmes : la propreté, l'accueil, la sécurité des clients et une maintenance de qualité.

Les deux parcs ont fait l'objet de 37 réclamations en 2017, dont 54% concernaient des motifs d'insatisfaction.

Les parcs Charles de Gaulle et Jean Jaurès offrent de nombreux services à la clientèle : prêt de parapluies, radio Indigo, application Smartphone, un service autos... De même, un numéro Azur est disponible pour faciliter les relations clients.

Les parcs proposent les différents modes de paiements, espèces, CB, Liber't, carte Total, GR.

Le délégataire a développé, sur le parking Charles de Gaulle, un partenariat avec l'Opéra de Marseille pour les soirées de spectacles.

Une hausse de vandalisme est notée : augmentation de 20% d'incidents liés à la sécurité dont 100% d'augmentation de dégradation.

#### **IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2017**

En 2017, les parcs de Gaulle et Jaurès enregistrent une hausse de leur fréquentation horaire et une baisse des abonnés.

Le délégataire offre des services intéressants au sein de ces deux parcs qu'il s'emploie à développer.

Aucun risque réel n'apparaît pour la Métropole que ce soit en terme d'exploitation du service public délégué de stationnement ou de rentabilité de la DSP, le parc Charles De Gaulle permettant de largement compenser les pertes du parc Jean Jaurès.